

Solesmes

N°33 :: Novembre 2022

LE BULLETIN
COMMUNAL



MUNICIPALITÉ

BUDGET
COMMUNAL

RENSEIGNEMENTS
PRATIQUES

VIE COMMERCANTE

VIE DU VILLAGE

Sommaire



Ce bulletin est le vôtre...

Si vous souhaitez publier un article pour l'édition de 2023, veuillez adresser vos éléments (textes et photos) avant le 31 juillet 2023 au service de communication de la mairie: dany.tailpied@solesmes72.fr

3 Le mot du Maire

4 Municipalité

- 4** Les commissions municipales
- 5** Au sein de la Communauté de communes de Sablé

6 Budget communal 2021 & 2022

- 6** Dépenses de fonctionnement
- 7** Dépenses d'investissement
- 7** Fiscalité
- 7** Dotations de l'Etat
- 7** Total pour Solesmes
- 8** Dépenses d'investissement prévisionnelles
- 8** Subventions aux associations

9 Renseignements pratiques

- 9** Les services administratifs municipaux
- 9** L'Agence Postale Communale (APC) et annexe de la mairie
- 10** Les services techniques
- 10** Location de salles
- 11** L'antenne de l'Office de Tourisme
- 11** Les services d'urgence
- 11** Les services médicaux
- 12** Les informations religieuses
- 12** Un nouvel abbé à l'abbaye
- 14** Quelques rappels utiles
- 15** Quelques informations utiles
- 16** Calendrier 2023

18 Nos enfants

- 18** L'école publique Saint-Aquilin
- 18** Le service de restauration scolaire
- 19** Le service d'accueil périscolaire
- 19** Les assistantes maternelles
- 19** La Maison des Assistantes Maternelles

20 Nos commerçants

- 20** Les commerçants, artisans et services
- 21** Les hébergements

22 Vie associative

- 22** Clubs, Amicales, Groupes
- 27** Association Solesmes Loisirs Culture (SLC)
- 35** La Mission Locale Sarthe et Loir

36 Notre histoire

- 36** Solesmes en images 2021/2022
- 40** Aurélie MENARD : Les Couleurs du Temps
- 41** Pascaline VANNIER Directrice de l'Office de Tourisme Vallée de la Sarthe
- 42** Miss ELSANE : vertigineuse histoire d'une enfant de la... malle
- 44** Etablissements MICHARD
- 45** Compagnie KOKESHI en rési'danse
- 46** Un nouveau stade pour Jean-Luc GAULAIN
- 46** Nos maisons fleuries 2022
- 47** Etat Civil 2021-2022



Le mot du maire

Chères Solesmiennes, chers Solesmiens.

Soyons enthousiastes, positifs et constructifs malgré une actualité trop souvent pessimiste. Notre commune est belle et nous avons beaucoup de chance de vivre dans ce cadre magnifique.

Nous avons pu vivre cette année un grand moment à Solesmes. L'abbaye St-Pierre, l'une des plus connues de France, a élu le 17 mai dernier un nouveau jeune père abbé, Dom Geoffroy KEMLIN, âgé de 43 ans. Sa bénédiction abbatiale a eu lieu le 14 juillet au cours d'une messe émouvante et magnifique. Je lui souhaite pleine réussite dans sa nouvelle charge et suis assuré que nous garderons de bonnes relations avec les deux abbayes qui font la notoriété de notre village. Je remercie Dom Philippe DUPONT pour les échanges chaleureux et constructifs que nous avons eus. Il a toujours été à notre écoute avec le sourire.

Je remercie très chaleureusement et avec fierté les familles, les élus, les entreprises et les services communaux qui se sont impliqués dans l'accueil de réfugiés ukrainiens ou l'envoi de produits de première nécessité. J'ai une pensée pour chacune et chacun d'entre vous et sais que je peux compter sur vous. Nous devons rester impliqués à l'égard des plus démunis.

Les activités associatives et fêtes de village ont enfin pu reprendre et c'est une joie pour tous.

La rentrée scolaire s'est très bien passée dans une bonne ambiance et sans contrainte. Nous savons l'importance et la place d'une école dans les petites communes rurales, et y sommes très attachés.

Nous avons eu deux départs à la retraite cette année parmi les agents municipaux, Claudine LAUNAY au poste d'ATSEM à l'école, et Jean-Luc GAULAIN, agent technique aux espaces verts. Je les remercie pour leur engagement et le service rendu et leur souhaite bon vent dans leur nouvelle vie de retraités.

Bienvenue à nos deux nouveaux agents, Florence DENIS pour l'école et Cyril COUTELLE aux services techniques.

Une toute récente information sur la maison de retraite : la Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Pays Sabolien (MSPPS) conformément à son projet de santé, ouvre une consultation de médecine générale à l'EHPAD Saint-Raphaël à Solesmes. Le Docteur Fourrier assurera des consultations du lundi au vendredi à partir du 7 novembre 2022 sur ses horaires habituels. Le secrétariat est au 20 rue Pasteur à Sablé-sur-Sarthe (02 43 62 10 62) ou sur MAILA.

Avec un climat capricieux et un été très sec nous avons dû nous adapter aux différentes restrictions sur l'usage de l'eau, et pour ceux qui ont des basses-cours restez vigilants et tenez-vous informés de l'évolution de l'influenza aviaire, les arrêtés sont affichés à la mairie. Merci pour votre civisme.

Nous avons de plus en plus de demandes de suppression de haies remplacées par des clôtures. Certes cela demande de l'entretien mais cela m'interpelle car on demande aux maires de faire l'inverse et de replanter le plus possible. Il faut penser à la biodiversité et au rôle des plantes et arbres pour enrayer le réchauffement climatique, et bien sûr à l'embellissement de notre village.

Comme vous avez pu le constater les travaux Espace du Rôle ont enfin démarré. Nous travaillons aussi à l'aménagement du parking et à l'intégration paysagère autour de ce futur espace.

Sachez que nous sommes attentifs à vos remarques et que nous mettons tout en œuvre pour y répondre.

Merci à tous ceux qui ont activement contribué à la rédaction de ce bulletin qui se veut le reflet de la vie de notre village.

Bonne lecture.



Municipalité

Les Commissions Municipales

FINANCES, BUDGET, AFFAIRES SCOLAIRES, ILLUMINATIONS, FLEURISSEMENT, ASSAINISSEMENT, VOIRIE, SÉCURITÉ, ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, ANIMATION, MILIEU ASSOCIATIF, SÉCURITÉ DES E.R.P., T.L.P.E, URBANISME, APPEL D'OFFRES, IMPÔTS DIRECTS

→ Président : Pascal LELIÈVRE, Maire

AFFAIRES SCOLAIRES, ILLUMINATIONS, FLEURISSEMENT

→ Vice-présidente : Myriam LAMBERT, 1^{ère} adjointe

ASSAINISSEMENT, VOIRIE, SÉCURITÉ, ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

→ Vice-président : Frédéric TOP, 2^{ème} adjoint

ANIMATION, MILIEU ASSOCIATIF, SÉCURITÉ DES E.R.P. (ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC, T.L.P.E. (TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE)

→ Vice-présidente : Cécile DAILLIÈRES, 3^{ème} adjointe

FINANCES, BUDGET

→ Vice-présidente : Yvette GIBON, conseillère municipale

CULTURE, TOURISME, COMMUNICATION

→ Vice-président : Thierry QUANTIN, conseiller municipal

MARCHÉ, COMMERCE, ARTISANS

→ Vice-présidente : Sandra LEROY, conseillère municipale

3^{ème} rang de gauche à droite :

- :: Sandra LEROY (conseillère)
- :: Thierry QUANTIN (conseiller)
- :: Pénélope FILLON (conseillère)
- :: Marie JAQUET (conseillère)

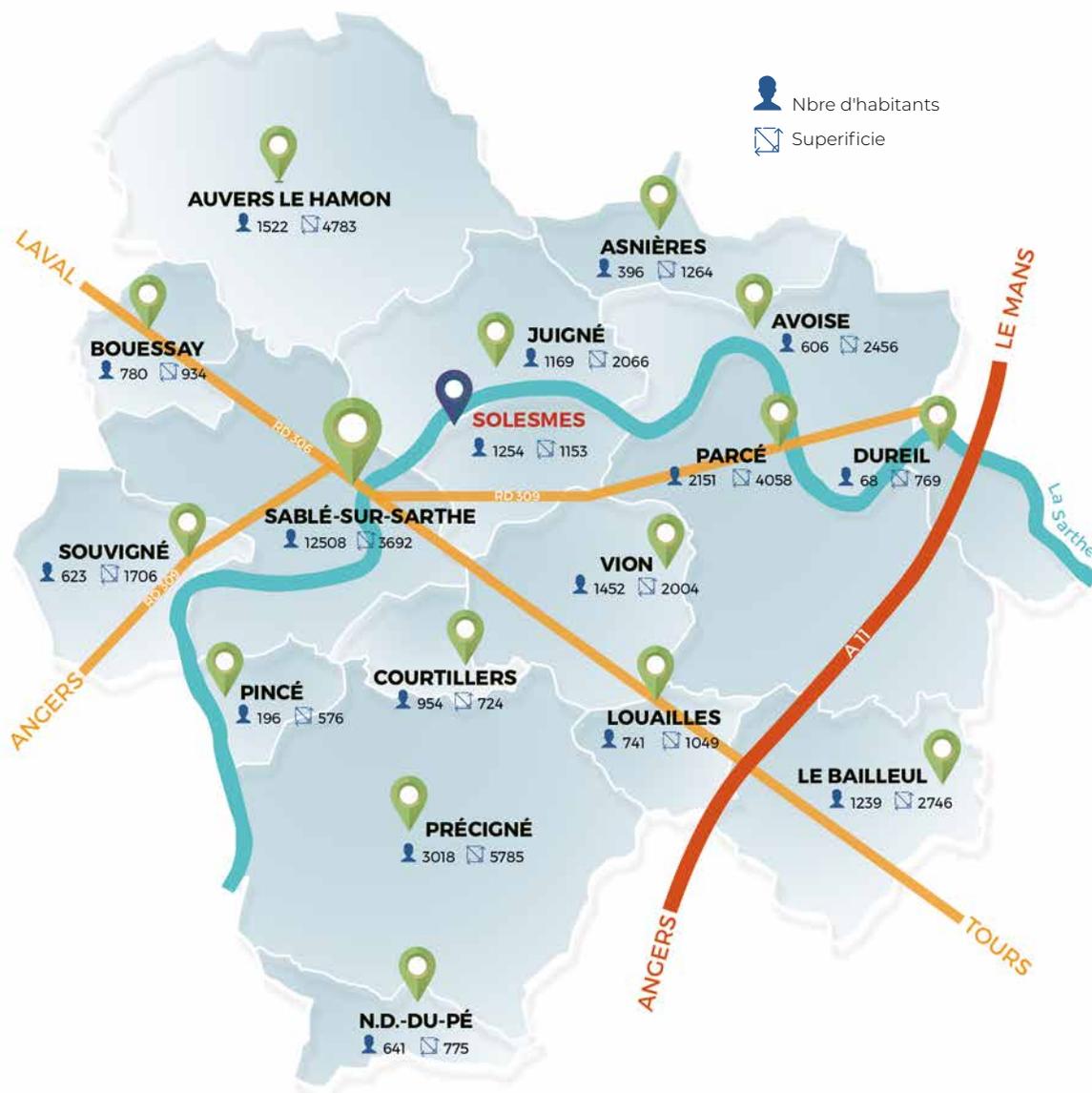
2^{ème} rang de gauche à droite :

- :: Hélène CONGARD (conseillère)
- :: Jean-Pierre LECOQ (conseiller)
- :: Yvette GIBON (conseillère)
- :: Christophe DENIAU (conseiller)
- :: Patrick CHOTARD (conseiller)
- :: Père Jean-Philippe DUVAL (conseiller)

1^{er} rang de gauche à droite :

- :: Daniel LANCELEUR (conseiller)
- :: Cécile DAILLIÈRES (3^{ème} adjointe)
- :: Pascal LELIÈVRE (maire)
- :: Myriam LAMBERT (1^{ère} adjointe)
- :: Frédéric TOP (2^{ème} adjoint)

Au sein de la communauté de communes du Pays sabolien



Depuis les élections de juin 2020, la commune de Solesmes est représentée, en fonction de son nombre d'habitants, par 2 membres du Conseil Municipal qui ont été élus conseillers communautaires :



Pascal LELIÈVRE

Membre du bureau des Maires, Vice-président en charge du commerce et de l'agriculture, Membre des commissions suivantes :

- Administration générale, finances, fonctions supports et moyens transversaux
- Tourisme, valorisation des patrimoines locaux, culture



Myriam LAMBERT

Membre des commissions suivantes :

- Environnement
- Solidarités, prévention, santé et autonomie
- Sports, éducation et loisirs, parentalité et petite enfance



Frédéric TOP

Conseiller communautaire suppléant, membre des commissions communautaires suivantes :

- Aménagement du territoire, habitat, politique de la ville, accueil des gens du voyage, mobilités
- Infrastructures et maîtrise d'ouvrage publique

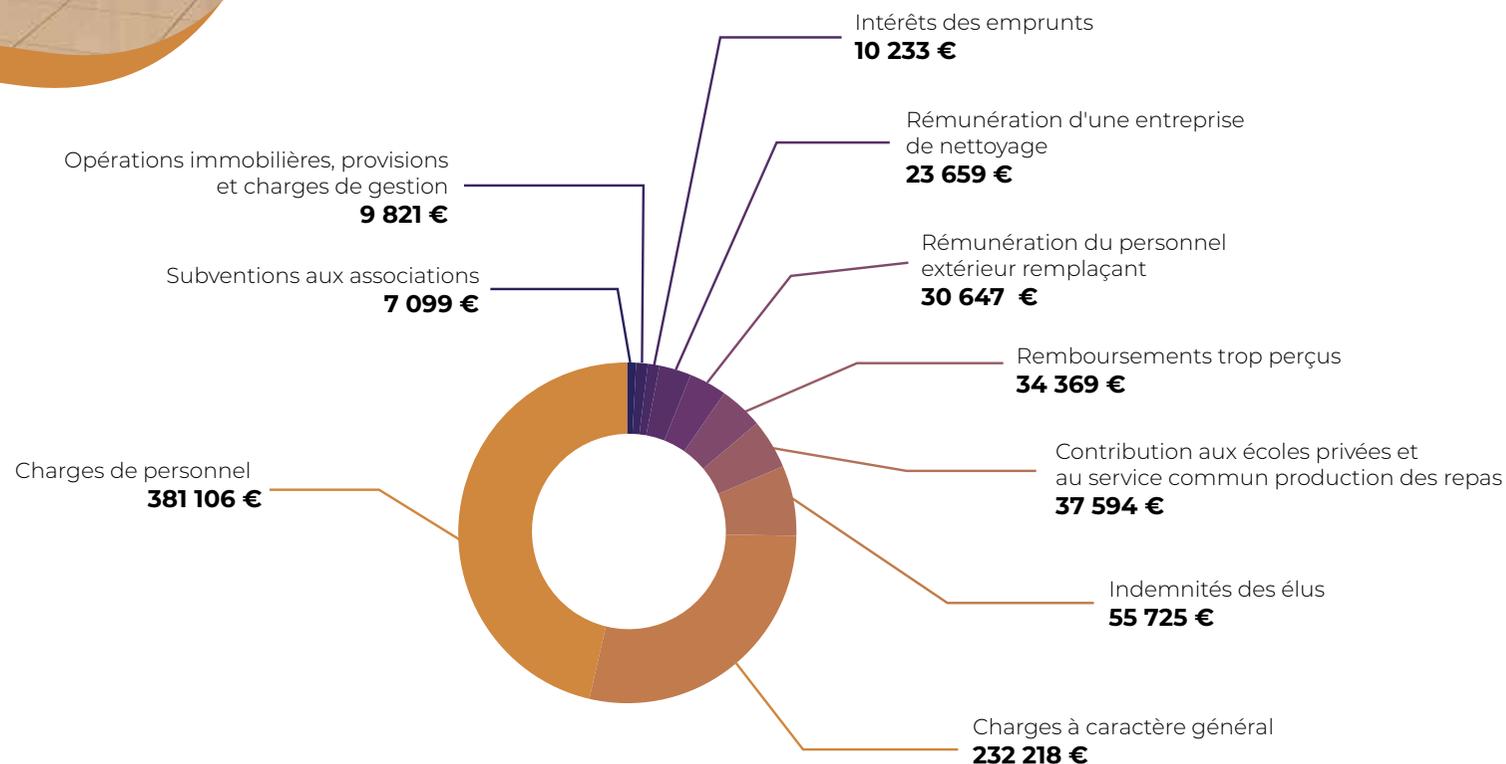


Budget communal réalisé 2021

Dépenses de fonctionnement



**TOTAL DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT**
822 471 €



Dépenses d'investissement

Réhabilitation bâtiment foot	43 990 €
Achats : station pompage, enrouleur arrosage, aspirateur feuilles, sécateur et tondeuse frontale, bac équarrissage, tables pique-nique rue du bac, radar, corbeilles jaunes et vertes, photo couverture bulletin	30 941 €
Réhabilitation Espace du Rôle : honoraires architecte, annonces	18 957 €
Achat voiture électrique	15 438 €
Remise en état mât allée Du Guesclin, remplacement mât stade	8 388 €
Travaux école : faïence, plomberie, disjoncteur volet roulant, stores, main courante, chauffe-eau	5 760 €
Eglise mises aux normes électriques	3 369 €
Achat école : matériel bibliothèque, lave-linge et sèche-linge, licences tablettes	2 658 €
Mairie et la poste : casques, ondulateurs, écran et bras double écran, présentoir, stores, chauffe-eau	2 352 €
Plantation chêne érable	1 158 €



TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
133 011 €

Prévisionnel 2022

Fiscalité

TAXES	Solesmes			CC* de Sablé	Taux avec CC en %
	Bases	Taux depuis 2005	Montants (€)	Taux en %	
Foncier bâti	2 717 000	15.06 %	409 180	8.34	23.40
Foncier non bâti	77 800	24.78 %	19 279	15.16	39.94
Compensation départementale ⁽¹⁾			278 908		
Compensation CC*			123 967		
Soit un total de			831 334		

* Communauté de Communes

⁽¹⁾ Les communes ne percevront plus les taxes d'habitation sur les résidences principale, mais recevront en contre partie, un transfert de la taxe foncière du département

Dotations de l'Etat

	2021	2022	Evolution en % 2020 à 2021
Dotation forfaitaire	36 821 €	28 091 €	- 24 %
Dotation de Solidarité Rurale	12 721 €	12 873 €	+ 1 %

TOTAL POUR SOLESMES



Fiscalité + dotations de l'Etat **851 308 €** | **872 298 €** | **+ 2,46 %**

Dépenses d'investissement prévisionnelles

- Réhabilitation de l'Espace du Rôle
- Aménagement paysager des extérieurs de l'Espace du Rôle
- Réfection du mur rue du Bac
- Travaux école : baies maternelles, portes & imposte garderie, portes toilettes extérieures
- Changement des portes 22 rue Marchande (logements communaux), portes toilettes Cricri plage
- Réhabilitation des ateliers municipaux suite à un incendie
- Travaux d'aménagement d'un quai et d'un abri bus place de la mairie
- Achat robot tondeuse



**TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
PRÉVISIONNELLES**
930 700 €

Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	2022	
	Annuelle	Exceptionnelle
St-Raphaël	4 311 €	
Souvenir Français	60 €	
APEI	1 000 €	
Médailles militaires	60 €	
Ennemis des cultures	500 €	
Parents d'élèves	1 260 €	1 530 €
Croix Rouge	60 €	
ADMR	200 €	
Don du sang bénévole	85 €	
Sœurs gardes malades	300 €	
Assade	75 €	
Le verger du pré sur l'eau	300 €	
	8 211 €	1 530 €



**TOTAL SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS**
9 741 €

Renseignements pratiques

Les services administratifs municipaux

Contact

Tél. : 02 43 95 45 11

Courriel : mairie@solesmes72.fr

Site : www.solesmes72.fr

Horaires

⌘ Lundi, mardi et vendredi :
de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

⌘ Mercredi et jeudi de 9h à 12h



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'Agence Postale communale (APC) et annexe de la mairie

Contact

APC

Tél. : 02 43 95 45 00

Mairie annexe

Tél. : 02 43 95 00 80

Horaires

⌘ Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de
13h30 à 17h15

⌘ Le samedi
de 10h à 11h45

Départ du courrier

⌘ Du lundi au vendredi
à 15h45



Marlène GUET

→ Services de La Poste, services identiques à ceux de la mairie et inscriptions à l'école, au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire.



Dany TAILPIED

→ Secrétariat du maire et des adjoints, gestion du conseil municipal, des budgets, du personnel, de la communication, des élections, organisation de manifestations.



Catherine LANCELEUR

→ Accueil, état civil, urbanisme, distribution de sacs jaunes et rendez-vous avec les élus.

Les services techniques



DE GAUCHE À DROITE :

Guillaume MATTIUZZO

:: Agent polyvalent d'entretien des espaces verts et des bâtiments.

Julien BELLOEUVRE

:: Agent d'entretien des bâtiments communaux, il renforce le mercredi matin l'équipe des services techniques.

Daniel LEROY

:: Technicien coordinateur des services techniques, agent polyvalent, la voie publique est aussi placée sous sa surveillance.

Cyril COUTELLE

:: Agent polyvalent d'entretien des espaces verts et des bâtiments.

Location de salles



Pour les disponibilités et les tarifs, s'adresser au secrétariat de mairie au **02 43 95 45 11** ou consulter le site internet de la commune www.solesmes72.fr

Salle des fêtes

Chemin de la Sénotièrre
Site de Bellevue

Tarifs de location de la salle des fêtes pour 2023

→ Pour les associations HORS Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc.

A NOTER : une participation sera ajoutée en cas de surplus de frais d'éclairage et de chauffage : +0.15 € par KW/H pour toute consommation par jour supérieure à 200 KW/H et 100 KW/H par ½ journée.

	Grande salle + cuisine	Grande salle sans cuisine	Petite salle + cuisine	Petite salle sans cuisine	Grande + petite salle + cuisine
Capacité maximum	300 pers.		50 pers.		
Journée du lundi au vendredi	350 €		250 €		390 €
Week-end et jours fériés En semaine (y compris les 24 et 31 décembre)	500 €		350 €		560 €
Réunion en ½ journée en semaine*	200 €	140 €	115 €	70 €	

* Les clés doivent être remises dans la boîte aux lettres de la mairie, pour une matinée au plus tard à 14 heures et pour un après-midi au plus tard à 19 heures.



L'Antenne de l'Office du Tourisme

1 rue Marchande, face à la boulangerie

Ouverture

:: Mi-juin à mi-septembre

Les services d'urgence



:: SAMU 15 112

:: Gendarmerie 17 112

:: Pompiers 18 112



:: Pharmacie de garde 32 37



:: Enedis (EDF) **ENEDIS** L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU 09 72 67 50 72

:: Gaz (urgence sécurité gaz naturel) 08 00 47 33 33

:: Eau **VEOLIA** 09 69 32 35 29



:: Assainissement **SUEZ** 09 77 40 11 15



:: Nuisibles (contacter la mairie) 02 43 95 45 11

Les services médicaux



Pharmacie

:: Pharmacie **RONDEAU VERON**

Mmes RONDEAU et VERON
19 rue Marchande - Tél. : 02 43 95 01 34

Soins infirmiers

:: Religieuses Servantes des Pauvres

1 rue Jules-Alain - Tél. : 02 43 95 45 40

:: Permanences d'infirmiers

9A rue Angevine - Tél. : 02 43 95 06 93 / Port. : 06 07 95 76 63
Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 8h30 sur rendez-vous.

Kinésithérapeute

:: Philippe **SAULAY**

33 rue Marchande - Tél. : 02 43 92 49 05

Ostéopathe

:: Elena **LECOMTE**

9A rue Angevine - Tél. : 07 81 95 31 33

Pôle Santé Sarthe et Loir

:: La Chasse du Point du Jour - Le Bailleul

Tél. : 02 44 71 30 00 - www.ch-polesantesartheloir.fr

Centre antipoison

:: Angers - Tél. : 02 41 48 21 21

Informations religieuses



Abbaye Saint-Pierre

Contact

1 place Dom Guéranger

Tél. : 02 43 95 03 08

Fax : 02 43 95 68 79

Courriel : abbaye@solesmes.com

Site : www.abbayedesolesmes.fr

Horaires

:: Visite libre de l'église :

de 11h15 à 13h et de 14h à 18h15 en dehors des offices

:: Exposition permanente et magasin

(CD de chants grégoriens et livres) : de 9h à 12h45 et de 14h15 à 19h sauf pendant les offices



Abbaye Sainte-Cécile

(moniales bénédictines)

Contact

23 rue Jules Alain

Tél. : 02 43 95 45 02

Courriel : stececile.solmes@free.fr

Site : www.saintececiledesolesmes.org



Eglise paroissiale

Contact

Nouveau curé : Hervé-Marie COTTEN

8 place Dom Guéranger

Tél. : 02 43 95 36 55

Courriel : paroisse.solmes@orange.fr

Horaires

:: Messe tous les jours à 9h45

Horaires

:: Dimanche et fêtes : messes à 9h30

Un nouvel abbé à l'abbaye



Avant que l'année 2022 n'arrive, nous savions qu'elle serait une année à élections : en avril la présidentielle, en juin les législatives. Ce que nous ne savions pas, c'est qu'elle le serait aussi pour une élection qui nous toucherait de beaucoup plus près : celle d'un nouvel abbé à l'abbaye. Les présidents se renouvellent tous les cinq ans, les députés aussi, mais les abbés de Solesmes ne suivent pas ce rythme. Leur renouvellement est beaucoup plus espacé. Il n'y a d'ailleurs pas de terme prévu pour eux. Une fois élu, un abbé le reste tout le temps qu'il peut remplir sa charge. Et c'est lui qui en fixe le terme en donnant sa démission quand il sent en conscience qu'il ne peut plus porter cette responsabilité. Les trois derniers abbés de l'abbaye ont eu un abbatat de l'ordre de 30 ans.

Cette année donc, le mardi de Pâques 19 avril au soir, le P. abbé Dupont a pris la parole devant sa communauté comme d'habitude pour revenir brièvement sur les célébrations pascales qui, cette année, ont été marquées par la participation des jeunes venus du séminaire inter-diocésain de Nantes. Mais très vite il a abandonné le sujet pour annoncer à la surprise de tous qu'il avait présenté sa démission à Rome le 25 mars dernier et qu'elle avait été acceptée le 11 avril. En conséquence il n'était plus abbé de Solesmes et le processus de changement d'abbé était enclenché : l'élection était fixée au 17 mai suivant, un mois plus tard.

Evidemment les questions que tous se posent, surtout dans l'atmosphère d'élections civiles qui régnait alors, sont : qui est candidat ? Comment font-ils campagne ?

L'élection d'un abbé ne suit pas du tout cette mentalité et ces pratiques de la société. Personne ne peut se présenter comme candidat et encore moins faire campagne, même discrètement. St Benoît a prévu au chapitre 64 de sa Règle comment se passerait le choix de l'abbé : « Dans l'institution de l'Abbé, on tiendra pour règle constante d'établir celui qui aura été élu d'un commun accord, selon la crainte de Dieu, par toute la communauté, ou seulement par une partie de la communauté, même faible, mais au jugement plus sain. Pour l'établir, on aura égard au mérite de la vie et à la sagesse de la doctrine, lors même qu'il occuperait le dernier rang dans la communauté. »

Actuellement, ce sont les moines engagés définitivement dans le monastère qui participent à l'élection, avec tous les abbés des autres monastères de la Congrégation de Solesmes, ce qui représente une vingtaine de personnes en plus. Mais seuls peuvent s'exprimer ceux qui sont présents sur place. Les absents, quel qu'en soit le motif, donnent donc une procuration à un frère sur place.

La période qui précède l'élection est vécue paisiblement dans le silence, la prière et le discernement personnel, chacun étant invité à se demander quel membre de la communauté lui semble le plus capable de remplir la charge d'abbé. Il n'est normalement pas possible d'en parler avec d'autres. On est donc très loin du climat de campagne électorale toujours bruyant et polémique que l'on connaît dans les autres élections. Un enseignement spirituel sur l'abbé est par ailleurs donné pendant ce temps pour aider chacun à discerner.

Le jour « J », après la messe votive du St-Esprit, tous les votants (on dit « membres capitulants ») se réunissent dans la salle du chapitre où se trouve préparé ce qui est nécessaire au vote. Il est présidé par celui que Rome a nommé. Pour l'occasion, c'était le P. abbé démissionnaire, le P. abbé Dupont.

Après des prières, on fait l'appel des votants, on nomme publiquement les divers procureurs des absents, puis tous défilent devant la Bible pour prêter serment et s'engager devant Dieu à élire celui qu'il juge le plus compétent pour cette charge. Ceci accompli, on compte à haute voix les présents, on ajoute le nombre des procurations, on fait le total et on annonce publiquement combien il faut de voix pour être élu, sachant qu'il faut les 2/3 (67%). On est loin des 50% des autres élections. Ensuite le vote commence. Chacun écrit un nom sur un papier vierge, le plie en quatre et attend l'appel de son nom pour aller le mettre dans l'urne. Suit le dépouillement où chaque bulletin est proclamé à haute voix et compté. Une fois ceci terminé, le président constate le résultat et le publie à haute voix. Si la barre des 67% est

franchie, il commence par annoncer le nom du moine élu et demander si quelqu'un a une objection à faire contre la régularité de l'élection. Puis, si personne ne se manifeste, il demande publiquement à l'élu s'il accepte son élection. Chacun retient son souffle pour bien entendre la réponse. Si l'élu accepte, l'élection est considérée comme terminée, mais elle n'est pas encore rendue publique. En effet, à Solesmes, il faut attendre la confirmation de Rome pour qu'elle soit validée. Avec les moyens modernes, elle arrive vite. L'élection du P. Geoffroy Kemlin s'est déroulée en fin de matinée, en début d'après-midi elle était confirmée.

Les deux dernières étapes du renouvellement d'un abbé sont son installation, qui ne tarde pas, puis sa bénédiction, qui est plus lointaine parce que c'est un événement qui demande une lourde préparation. Pour cette fois, l'installation du P. abbé Kemlin a eu lieu dès l'après-midi de son élection, selon un cérémonial assez simple mais émouvant, marquant pour tout le monde qu'il est désormais l'abbé du monastère. A la fin tous les moines viennent d'ailleurs à lui un à un à faire le geste prévu par lequel il le reconnaît leur abbé et s'engage

à lui obéir. Sa bénédiction a eu lieu deux mois plus tard, le 14 juillet, lors d'une grande journée dont le centre était la messe solennelle présidée par l'évêque, avec de très nombreux invités. Mais on arrive là sur un événement qui mériterait à lui seul un autre article et qui répondrait à l'inévitable question : « Mais pourquoi le 14 juillet ? »

- ⚡ Les Solesmiens qui désirent profiter de cette célébration peuvent aller sur le lien suivant : https://www.youtube.com/watch?v=c8C_U-3vZms&t=1074s.
- ⚡ Et pour faire connaissance avec le nouvel abbé, le 7^e depuis la reprise de la vie monastique à Solesmes en 1833, après la Révolution, il suffit de cliquer sur cet autre lien : <https://www.youtube.com/watch?v=V2INCmKey2A>.

L'aventure monastique commencée à Solesmes en 1010 continue d'écrire son histoire.

Père Jean-Philippe DUVAL



Bénédition du nouvel abbé le 14 juillet 2022 à Solesmes

Conseiller numérique : un nouveau service au sein de votre mairie



Le numérique est un des 10 enjeux stratégiques pour le conseil Département de la Sarthe. Il agit

au quotidien, pour lutter contre la fracture numérique, au service de toutes les Sarthoises et les Sarthois. Dans cet objectif, le département a recruté 15 conseillers numériques déployés dans chacun des 15 territoires des Communautés de communes.

Au sein de la communauté de communes du Pays Sabolien, Stéphanie CHAMPIN, conseillère numérique effectue ses missions gratuitement vers les usagers. Ses interventions ont pour but de rendre autonome les administrés de la communauté de communes du Pays Sabolien dans leurs démarches numériques. Stéphanie CHAMPIN est présente au sein de notre mairie les lundis de 9h à 12h les semaines impaires, et elle est joignable à l'antenne solidarité de Sablé-sur-Sarthe au 02 43 62 47 22. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie .

Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeport

Depuis le 1^{er} mars 2017, les demandes de CNI et de passeport se font exclusivement dans les mairies équipées de bornes biométriques. La mairie la plus proche est celle de Sablé-sur-Sarthe qui reçoit uniquement sur rendez-vous. Tél. : 02 43 62 50 13

→ Vous pouvez également effectuer votre pré-demande en ligne sur le site service public ou sur le lien suivant : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Quelques rappels utiles

AVANT TOUS TRAVAUX : démarches d'urbanisme à effectuer en mairie



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH) a été validé le 7 juin 2021.

N'hésitez pas à le consulter sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr. Vous pouvez y accéder également sur notre site internet : Solesmes72.fr

Une nouvelle fois, Monsieur le Maire vous rappelle d'effectuer une démarche en mairie, AVANT de commencer vos travaux, concernant :

- **Toute modification de l'aspect extérieur** (par exemple : changement de couleur, matériaux, de la façade, des fenêtres, portes, porte de garage, installation de volets battants ou roulants, modification de la clôture...).
- **Toute extension** (par exemple : préau, véranda, pergola...).
- **Toute nouvelle construction** (par exemple : abri jardin, piscine, préau...).

Ceci afin de vous assurer de la bonne conformité aux règles d'urbanisme en vigueur, et de vous préserver de toute potentielle déconvenue dans le futur (vente de votre bien, transmission, contrôles de l'administration...)

Lutte contre le frelon asiatique

Il vous est demandé, si vous constatez la présence d'un nid sur votre propriété, d'appeler les services techniques de la mairie au **06 80 96 68 08**.

- C'est l'agent communal qui contactera, si nécessaire, une des trois entreprises prestataires conventionnées chargées de la destruction du nid
- L'entreprise facturera 50 % de l'intervention à la commune, et 50 % au demandeur.

La déclaration de son meublé de tourisme en mairie

Toute personne qui loue un meublé de tourisme, classé ou non, doit préalablement avoir effectué une déclaration à la mairie de la commune où se situe le bien (article L324-1-1 du Code du Tourisme). Pour cela, il doit remplir le **Cerfa n°14004*02**. S'il ne le fait pas, il peut se voir infliger une amende.

Déchetterie de la Denisière

Horaires d'hiver

- :: Du lundi au vendredi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 17h15
- :: Le samedi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 16h45
- :: Fermée les dimanches et jours fériés.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est INTERDIT !



Conformément à la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 et au Règlement Sanitaire Départemental de 2010, il est rappelé que **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit**.

Etant considérés comme des déchets ménagers et assimilés, ils doivent être déposés à la déchetterie.

Le saviez-vous ?

En France la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 € par mois.

Quelques informations utiles

La Maison des services ADMR « Vallée de La Sarthe »

L'ADMR de Sablé sur Sarthe vous propose toute une gamme de services à la personne : pour les familles, célibataires, personnes âgées, personnes en situation de handicap.

- Entretien du logement, repassage
- Aide avant et après la maternité
- Garde d'enfants
- Aide au lever, au coucher
- Aide à la préparation des repas
- Accompagnement, promenade, courses
- Téléassistance au domicile ou mobile



Contact

21 rue Michel Vielle
72300 Sablé-sur-Sarthe
Tél. : 02 43 92 69 63
Site : www.admr72.com

Horaires

- :: Lundi, mardi et vendredi : de 9h à 13h
- :: Jeudi : de 9h à 13h et de 14h à 16h30

L'Association MOBILE I.T. 72 (Indépendance Transport)



- Elle propose le covoiturage associatif au service des personnes âgées de 70 ans et plus et aux personnes de moins de 70 ans à mobilité réduite.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, à la demande sur simple appel téléphonique (48h à l'avance) au **06 38 94 98 09**, sur toute la communauté de communes de Sablé.

- :: Une participation forfaitaire de 6 euros est demandée par trajet (aller et retour) + une adhésion de 5 euros à l'année.



Transports Inter-urbains de la Sarthe



Votre commune est desservie par le réseau régional des TIS (Transports Interurbains de la Sarthe), pour tous vos déplacements : travail, études, loisirs, achats...

- Pour consulter les horaires, itinéraires, tarifs ou pour toute autre information, rendez-vous sur www.lestis72.fr ou appelez la centrale de mobilité au 02 43 39 90 72.

Attention : Les TIS ne relèvent plus de la compétence du Département (CG72) mais de celle de la Région des Pays de la Loire depuis le 1^{er} janvier 2017.

- :: Les services de ramassages scolaires ne relèvent plus de la compétence du Département (CG72) mais de celle de la Région des Pays de la Loire depuis le 1^{er} septembre 2017 : <http://www.paysdelaloire.fr/?id=10432>

Débordé,
Besoin d'aide ?

ENTRAIDE FAMILIALE
s'occupe de tout !

Contactez-nous au
02 43 39 75 17
02 43 39 75 16
entraidefamiliale72@gmail.com

-50% DE RÉDUCTION
OU CRÉDIT D'IMPÔTS

Aide ponctuelle ou
régulière pour :

- Ménage, repassage
- Jardinage
- Petits travaux de bricolage
- Petites manutentions



Pour 16,50€
seulement

VOS AVANTAGES :

- > Aucune formalité administrative
- > Aucune obligation d'engagement dans la durée ou la continuité du contrat

2022

2023

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

01 M	01 J	01 D	01 M	05	01 M	09	01 S	01 L
02 M 44	02 V	02 L	02 J		02 J		02 D	02 M
03 J	03 S Théâtre SLC Marché de Noël	03 M	03 V		03 V Concours de tarot		03 L	03 M 18
04 V	04 D	04 M	01	04 S	04 S		04 M	04 J
05 S	05 L	05 J		05 D	05 D		05 M	05 V 14
06 D	06 M	06 V Vœux du Maire 18h30	06 L	06 L	06 L		06 J	06 S
07 L	07 M	49	07 S	07 M	07 M		07 V	07 D
08 M	08 J Bal des retraités	08 D	08 M	06	08 M	10	08 S	08 L
09 M 45	09 V	09 L	09 J		09 J		09 D	09 M
10 J	10 S	10 M	10 V		10 V		10 L	10 M 19
11 V Repas des aînés	11 D	11 M	02	11 S	11 S Bourse aux vêtements		11 M	11 J
12 S	12 L	12 J	12 D		12 D		12 M	12 V
13 D	13 M	13 V	13 L		13 L		13 J	13 S 15
14 L	14 M	50	14 S	14 M	14 M		14 V	14 D Vide-grenier
15 M	15 J	15 D	15 M	07	15 M	11	15 S	15 L
16 M 46	16 V	16 L	16 J		16 J		16 D	16 M
17 J	17 S Concours de belote du Comité des Fêtes	17 M	17 V		17 V		17 L	17 M 20
18 V Concours de tarot	18 D	18 M	03	18 S	18 S		18 M	18 J
19 S	19 L	19 J	19 D		19 D		19 M	19 V 16
20 D	20 M	20 V	20 L		20 L		20 J	20 S
21 L	21 M	51	21 S	21 M	21 M		21 V	21 D
22 M	22 J	22 D	22 M	08	22 M	12	22 S	22 L
23 M 47	23 V	23 L	23 J		23 J		23 D	23 M
24 J	24 S	24 M	24 V		24 V		24 L	24 M 21
25 V	25 D	25 M	04	25 S	25 S		25 M	25 J
26 S Théâtre SLC	26 L	26 J Retraités	26 D		26 D		26 M	26 V 17
27 D	27 M	27 V	27 L		27 L		27 J	27 S
28 L	28 M	52	28 S	28 M	28 M		28 V	28 D
29 M 48	29 J	29 D			29 M	13	29 S	29 L
30 M	30 V	30 L			30 J Bal des retraités		30 D	30 M
	31 S	31 M			31 V			31 M 22



JUN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
01 J		01 S		01 M		01 V		01 D		01 M		01 V	
02 V		02 D		02 M	31	02 S		02 L		02 J		02 S	Théâtre SLC
03 S		03 L		03 J		03 D		03 M		03 V		03 D	
04 D		04 M		04 V		04 L		04 M	40	04 S		04 L	
05 L		05 M	27	05 S		05 M		05 J		05 D		05 M	
06 M	Bal des retraités	06 J		06 D		06 M	36	06 V		06 L		06 M	49
07 M	23	07 V		07 L		07 J		07 S	Bourse aux vêtements	07 M		07 J	Bal des retraités
08 J		08 S		08 M		08 V		08 D		08 M	45	08 V	
09 V		09 D		09 M	32	09 S		09 L		09 J		09 S	
10 S		10 L		10 J		10 D		10 M		10 V		10 D	
11 D		11 M		11 V		11 L		11 M		11 S		11 L	
12 L		12 M	28	12 S		12 M		12 J	41	12 D		12 M	
13 M		13 J		13 D		13 M	37	13 V		13 L		13 M	50
14 M	24	14 V		14 L		14 J		14 S	Diaporama Club photo	14 M		14 J	
15 J		15 S		15 M		15 V		15 D		15 M	46	15 V	
16 V		16 D		16 M	33	16 S		16 L		16 J		16 S	Concours de belote du Comité des Fêtes
17 S		17 L		17 J		17 D		17 M		17 V	Concours de tarot	17 D	
18 D		18 M		18 V		18 L		18 M	42	18 S		18 L	
19 L		19 M	29	19 S		19 M		19 J		19 D		19 M	
20 M		20 J		20 D		20 M	38	20 V		20 L		20 M	51
21 M	25	21 V		21 L		21 J	Bal des retraités	21 S		21 M		21 J	
22 J		22 S		22 M		22 V		22 D	Fête du cidre et du verger	22 M	47	22 V	
23 V		23 D		23 M	34	23 S		23 L		23 J		23 S	
24 S		27 L		24 J		24 D		24 M		24 V		24 D	
25 D		25 M		25 V		25 L		25 M	43	25 S	Théâtre SLC	25 L	
26 L		26 M	30	26 S		26 M		26 J		26 D		26 M	
27 M		27 J		27 D		27 M	39	27 V		27 L		27 M	52
28 M	26	28 V		28 L		28 J		28 S		28 M	48	28 J	
29 J		29 S		29 M		29 V		29 D		29 M		29 V	
30 V		30 D		30 M	35	30 S		30 L		30 J		30 S	
		31 L		31 J				31 M				31 D	



Nos enfants

Le service de restauration scolaire

Inscription préalable à l'annexe de la mairie

→ Equipe : Myriam ALLARD, Julien BELLOEUVRE, Florence DENIS, et des agents de l'agence d'intérim ADECCO

Contact

Tél. : 02 43 95 45 34

Horaires

:: Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 12h à 13h20

L'école publique Saint-Aquilin

Inscription à l'annexe de la mairie

Contact

Tél. : 02 43 95 37 26

→ Directrice : **Anne GABORIT**

→ Enseignantes :

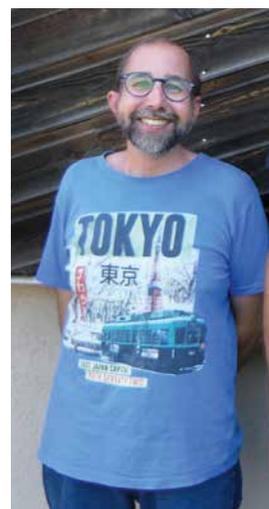
Horaires des cours

:: Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h



DE GAUCHE À DROITE :

Laurannie BOUDEAU (GS/CP), Prisca LETHIEC (CM1/CM2), Anne GABORIT (CE1/CE2), Sandra MAUDET (PS/MS et CE1/CE2), Thomas PELLETIER (PS/MS et CM1/CM2)



DE GAUCHE À DROITE :

Julien BELLOEUVRE, Myriam ALLARD, Florence DENIS



Le service d'accueil périscolaire

Accueil payant (voir tarifs en mairie annexe)
Inscription préalable à l'annexe de la mairie

→ Encadré par Florence DENIS, Myriam ALLARD (matin)

Contact

A l'école, rue Saint-Aquilin
Tél. : 02 43 62 08 21

Horaires de fonctionnement

:: Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h30 à 8h20
et de 16h à 18h30

Les assistantes maternelles

BEAUMIER Nadine	12 hameau du Glandier	06 78 26 18 78
BIARD Claudine	20 allée du Puits aux Moines	06 30 10 44 39
BLANC Léontine	13 allée du Puits aux Moines	06 62 37 09 37
JOYEAU Marie-Noëlle	15 allée de Galichon	07 49 47 51 21
GRANZY Sabrina	23 allée Dom Edouard Clerc	06 71 61 03 02
MARTY Virginie	15 rue Angevine	02 43 92 34 25
POTTIER Nelly	7 champ de la Croix	06 17 80 95 80
RENOU Cindy	34 bis rue Marchande	06 12 40 59 81
ROGER Sabine	La Petite Sénotière	06 79 91 60 82
SINEAU Gaëlle	10 allée St-Exupéry	07 50 46 47 60

Vous êtes :

- **parents, résidents de la Communauté de communes**, le Relais Assistantes Maternelles - Parents Intercommunal (RAMPI) vous accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil pour vos enfants.
- **assistantes maternelles**, le RAMPI vous aide dans vos démarches administratives et professionnelles.
- **candidat(e) à l'agrément**, le RAMPI vous propose un dialogue sur la profession, une information sur les démarches à effectuer et les aides à l'installation.

Contact

RAMPI - Pôle Petite Enfance Bouskidou
9, avenue de Bückeberg - 72300 Sablé-sur-Sarthe
Tél. : 02 43 62 22 44
Courriel : rampi@sablesursarthe.fr
Site : www.sablesursarthe.fr

Horaires de fonctionnement

:: Lundi : de 14h à 19h sur RDV
:: Mercredi : de 9h à 12h sur RDV
:: Jeudi : de 14h à 18h sur RDV



La Maison d'assistantes maternelles : la MAM'Enchantée



→ Mesdames Linia CONILLEAU, Céline NEDOPITA, Angéline RAIMBAULT, Emilie YVON et Cindy YVON accueillent les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Contact

6B rue Saint-Aquilin
Tél. : 07 67 14 54 39
Courriel : mamenchantee72@gmail.com
www.facebook.com/Mamenchantée@
mamdesolesmes
blog : https://mamenchantee72.wixsite.com/
mamenchantee72





Nos commerçants

Nos commerçants, artisans et services

En dehors du centre

THOMAS BOUVET

Maçon, paysagiste

→ Lieu-dit la Petite Taupe

Tél. : 06 30 43 65 08

FOUILLE-LEMOINE

Imprimerie

→ Lieu-dit la Petite Taupe

Tél. 02 43 95 00 51

SERRE DE BELLEVUE

Horticultrice, maraîchère

→ « Bellevue »

Tél. 06 48 68 54 60

MARTIN Pierre

Charpente menuiserie

→ 14 route de Chaillot

Tél. 02 43 95 36 99



Pour toute information complémentaire et pour consulter la liste des autres commerçants et artisans implantés sur les zones d'activités, rendez-vous sur www.solesmes72.fr



Au Moulin Sucré Boulangerie-pâtisserie

→ Julie et Guillaume GAUGAIN

1 rue Angevine

Tél. : 02 43 92 26 70



La Solesmienne Bar - tabac - journaux

→ Thomas FIALDINI et Aude RIVOAL

6 rue Marchande

Tél. : 02 44 34 50 16



La Galetterie Crêperie

→ Charlène et Anthony GEORGET

1 rue du Pont

Tél. : 02 43 92 02 25



Les Deux Rives Pharmacie

→ Mmes RONDEAU - VERON

19 rue Marchande

Tél. : 02 43 95 01 34



Douceur d'Arôme
Institut de beauté

→ Cécile PARÉ
20 route de Beaucé
Tél. : 06 73 99 62 85



Le Bœuf Fermier
Restaurant

→ Dominique NICOLAS
12 rue Marchande
Tél. : 02 43 95 45 19



Couleurs du Temps
Salon de coiffure

→ Aurélie MENARD
9 rue Angevine
Tél. : 02 43 92 36 87



Le marché hebdomadaire

→ Place Madame
Cécile-Bruyère
le mercredi matin

Les hébergements

HÔTEL/RESTAURANT



Le Grand Hôtel

→ Marie JAQUET
Place Dom Guéranger
Tél. : 02 43 95 45 10
Site : www.grandhotelssolesmes.com

CHAMBRES D'HÔTES



Le Fresnois

→ Marie-Armelle LELIÈVRE
Route de Beaucé
Tél. : 06 87 49 38 93
Site : www.gites-de-france-sarthe.com

GÎTES



Les gîtes du Centre

→ Hélène et Marc CONGARD
16 rue Jules Alain
Tél. : 02 43 92 67 38
Courriel : gitesducentre72solesmes@orange.fr



Sol'm Suites

Tél. : 06 16 24 26 35
Courriel : accueil@solmsuiteslodges.com
Site : <https://solsuiteslodges.com>

→ Pour trouver un hébergement temporaire chez l'habitant, contacter :



→ **LE FLORE HABITAT JEUNES**

23 rue Maupertuis
72000 Le Mans

Tél. : 02 43 81 27 55

Site : www.florehabitatjeunes.org



SLC Billard

Vie associative

A.P.E.I. de Sablé/Solesmes

02 43 92 06 07

Association de Pêche « La Sabolienne »

Emmanuel COURTABESSIS 06 15 46 00 98

Association des Parents d'Elèves (APE)

Audrey FROGER 07 87 15 64 46

Club des Retraités

Marie-Paul TURQUAIS 02 43 62 28 86

Comité de Jumelage

René TROTTIER 06 26 67 22 31

Comité des fêtes

Didier CHEVREUIL 06 34 03 62 13
Daniel LANCELEUR 02 43 92 27 41

Groupement Des Organismes Nuisibles de Solesmes

Gaëtan LANDEAU 06 87 91 38 01

Jeunesse Sportive Solesmienne

Jason TOUCHARD 06 24 58 57 92

Le Souvenir Français

Daniel LEROY 06 27 16 52 77

Les Amis de Solesmes

Philippe LENOBLE 02 43 95 03 08

Maison de retraite

Association Saint-Michel

Fabien LORNE 02 43 95 19 25

Association Saint-Raphaël

Xavier LE CONTE 02 43 95 19 25

Rotary Club

Maryse MÉANCE contact@rotary-sable.org

Le Verger du Pré-sur-l'eau

Guy MAUGEAIS 06 95 54 36 82

Solesmes Loisirs Culture

Jean-Claude PLAETEVOET 06 83 08 01 75

Billard

Pascal COUBARD 06 17 03 19 13

Bridge

Jeannette LEBLANC 02 43 95 45 69

Club Photo

Patrick TROUILLET 02 43 95 07 53

Ecole de peinture

Jean-Paul MAILLOT 02 43 95 30 31

Michel HIVERT 02 43 92 22 24

Encadrement

Anne-Marie BUSSON 02 43 95 74 78

Groupe Bellator

Aymeric PLAETEVOET 06 37 41 83 52

Gymnastique douce

Chantal TROTTIER 02 43 95 78 54

Evelyne DEBUIRE 06 26 64 42 67

Gymnastique sans complexe senior

Ghislaine ROBIN 02 43 95 33 95

Gymnastique tonique

Fabienne RENARD 02 43 95 13 57

Informatique

Gérald GAUCLIN 06 82 34 67 16

Patchwork

Michelle REMARS 06 84 56 87 92

Scrabble

Nicole FOURNIER 02 43 95 13 44

Tarot

Paulette FERRAND 02 43 95 33 06

Tennis

Jean-Claude PLAETEVOET 06 83 08 01 75

Eric BRUNEAU 02 43 95 80 16

Théâtre

Frédéric TOP 06 61 06 56 25

Yoga

Sylvie GILLET 02 43 92 57 67

Les associations en détail

Club des retraités de Solesmes

Après une année 2021 difficile et un début d'année 2022 identique, nous sommes ravis de pouvoir nous retrouver et envisager nos prochaines sorties.

- L'association compte 87 adhérents avec diverses activités.
- L'année a commencé par l'assemblée générale, le 30 mars 2022. Deux thé-dansants ont suivi les 9 juin et 7 juillet, ainsi que le bal du 22 septembre 2022.
- Nous avons une activité belote le jeudi salle Jérôme-Gruet de 14 h à 18 h toute l'année ouverte à tous.
- Notre randonnée pédestre est toujours d'actualité et a lieu une fois tous les mois, le vendredi matin ; rendez-vous place Jérôme-Gruet.

Les bals

Certaines dates de bals ont été programmées pour 2023 : les jeudis 30 mars, 6 juillet, et le 21 septembre. Ces dates seront confirmées ultérieurement.

Nos prochaines sorties (dates à confirmer) :

- Un déjeuner spectacle à Meslay-du-Maine le lundi 21 novembre 2022
- Nos journées de pêche à Parné-sur-Roc en mai ou juin et septembre 2023
- Nos sorties annuelles d'une journée seront à prévoir (différentes idées sont en cours).
- Nous terminerons l'année par notre repas de Noël : jeudi 8 décembre 2022 où nous fêterons les anniversaires 80, 90 et plus.

L'année 2022 sera pratiquement terminée ; le club invite les jeunes retraités à nous rejoindre.

:: Prochaine assemblée générale jeudi 26 janvier 2023.

Contact

Marie-Paule TURQUAIS
Tél. : 02 43 62 28 86

Comité des fêtes

DATES À RETENIR

Samedi 3 décembre 2022

Marché de Noël sur la place de la mairie

16/17/18 décembre 2022

Concours de belote sans annonce ouvert à tous à la salle des fêtes

Dimanche 14 mai 2023

Vide-grenier

Samedi 24 juin 2023

Fête de la Saint-Jean



Contact

Didier CHEVREUIL
Port. : 06 34 03 62 13
Courriel : Didier.chevreuil@orange.fr

GDON de Solesmes (Groupement de défense contre les organismes nuisibles)



Notre Groupement, fondé en 1984, a pour objet principal la lutte contre les organismes nuisibles tels que les ragondins, renards et corbeaux sur le territoire de la commune de Solesmes. Nous portons une attention toute particulière aux ragondins qui sont porteurs d'une maladie transmissible à l'être humain : la leptospirose.

Cette maladie se transmet à l'homme par les muqueuses ou par la peau en présence de lésions même insignifiantes (égratignures, plaies) en contact de l'eau souillée. Elle peut donc toucher tous ceux qui sont susceptibles d'avoir un contact avec l'eau de la rivière : pêcheurs, éclusiers, baigneurs etc. Elle est souvent bénigne, mais peut conduire à une insuffisance rénale, voire à la mort dans 5 à 20% des cas.

Il est dommage de constater que des cages sont jetées dans la rivière, d'autres sont même découpées. Le matériel appartient à la commune de Solesmes, les personnes en cause seront poursuivies en justice.

Pour éviter la prolifération de ce rongeur notre groupement compte 8 volontaires : 6 piégeurs pour la rivière qui longe toute la commune et 2 piégeurs pour les étangs.

Contact Gaëtan LANDEAU **Port. : 06 87 91 38 01**



Source : CHSP Centre d'Hygiène et de Salubrité Publique

JS SOLESMES

Saison difficile mais avec quelques satisfactions tout de même



Tout d'abord parce que malgré le contexte COVID qui nous a embêtés par le passé et qui a démotivé certains, nous avons augmenté cette année encore notre nombre d'adhérents.

Nous sommes 160 licenciés cette saison :

- 75 joueurs seniors de 18 à 50 ans pour 4 équipes dont une de vétérans.
- 25 dirigeants au service du club.
- 60 enfants de 5 à 18 ans.

Ensuite parce que nos jeunes ont représenté de la meilleure des manières notre école de foot en gagnant deux tournois catégories

8-9 ans à Parcé et à Vion.

J'en profite pour remercier Patrick MAHUET et Damien FRETEAU qui les encadrent tous les mardis de 17h30 à 19h et le samedi matin lors des matchs.

Malgré cela, il serait mentir de dire que tout a été parfait.

Notre équipe Fanion qui évoluait en Région finit onzième sur douze et descend en première division de district. Une belle aventure donc qui se termine après 4 années.

Nous payons sûrement un manque d'investissement général, l'après COVID, qui nous a appris à prendre du recul, peut être trop.

- Philippe TISSIER arrive de Chantenay et prend la place de Gregory LAGARDE comme entraîneur général.
- Jean Luc GAULAIN, qui connaît parfaitement le club, revient après quelques belles années à Saint-Denis-d'Anjou pour remplacer Redolph RENOULT que je remercie.
- Bruno TOUTAIN est maintenu dans ses fonctions et tentera de valider sa belle saison avec l'équipe 3.
- Enfin Christophe LEMAITRE et Alban TOUTAIN continueront à gérer les moins jeunes le dimanche matin.

Nos jeunes de 10 à 18 ans sont toujours en groupement avec Précigné, Parcé et Vion.

Sportivement,

Jason TOUCHARD, Président de JS Solesmes,

Contact

Jason TOUCHARD

Courriel : touchardjason@gmail.com



L'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) La Sabolienne



Contact

Président La Sabolienne
Emmanuel COURTABESSIS

Tél. : 06 15 46 00 98

Courriel : e.courtabessis@club-internet.fr



Le Souvenir Français



Comme nous vous l'avions annoncé sur le bulletin précédent, nous avons organisé le congrès départemental le 20 novembre 2021. Une quarantaine de drapeaux et près de cent participants des différents comités sarthois nous ont accompagnés, avec la présence de Madame ORTET Sous-préfète de la Sarthe et des différentes autorités civiles et militaires. Nous avons remis officiellement l'insigne de porte-drapeau à Bernard DENIAU et, sous un ciel clément, rendu les honneurs aux soldats et aux civils inhumés dans notre carré militaire ainsi qu'aux solesmiens morts pour la France.

Cette année a été marquée par la dissolution de l'association des mobilisés. Une convention a été signée entre nos deux associations : l'argent qui nous a été généreusement remis, sera ainsi surtout utilisé pour rendre hommage aux anciens membres des mobilisés.



Lors de notre assemblée générale du 18 mars 2022, le bureau, élu pour trois ans, n'a pas fait l'objet de réélection mais a été annoncé le principe des nouvelles élections pour élire notre délégué départemental.

Notre comité se porte bien. Nous remercions les adhérents pour leur assiduité et encourageons toute personne désireuse de s'investir dans notre comité de prendre contact avec le président ou avec n'importe quel membre. Nous rappelons qu'il n'est nullement obligatoire d'avoir fait son service militaire, participé à un conflit ou encore d'être d'une famille de militaire.

Au cours de cette année 2023 nous allons continuer à honorer la mémoire des soldats et civils morts pour la France qui reposent à Solesmes, principalement au cours des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Nous continuerons à entretenir le carré militaire, dont la touche végétale est particulièrement reconnue et appréciée par les touristes. Nous ferons également appel à votre générosité avec la quête du 1^{er} novembre et les traditionnels bleuets du 8 mai et du 11 novembre. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Contact

Daniel LEROY

Port. : 06 27 16 52 77

Groupe des Mobilisés de Solesmes



Notre groupe a été créé en 1947 par Hippolyte JANVIER, ancien prisonnier de RAWA-RUSKA (Ukraine).

Cette association regroupait les combattants de Solesmes des guerres 1914-1918, 1939-1945, les Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (ACPG), les Anciens d'Indochine et d'Afrique du Nord (AFN) et toutes les personnes qui ont porté l'uniforme militaire.

Une entraide entre les membres permettait à chacun de faire valoir ses droits d'anciens combattants.

Chaque année notre groupe organisait les cérémonies du 8 mai et 11 novembre pour honorer ceux qui se sont sacrifiés pour la France. Des activités récréatives renforçaient notre esprit de camaraderie et d'entraide : concours de cartes, galette des rois, excursions, barbecues...

Devant le vieillissement de ses adhérents, le décès du trésorier Abel LAUNAY et du Vice-Président Denis JARIAIS, et la difficulté de former un bureau, nos 31 derniers adhérents ont été amenés à prendre la difficile décision de dissoudre notre groupe le 31 décembre 2021 après 74 années de camaraderie et de convivialité.

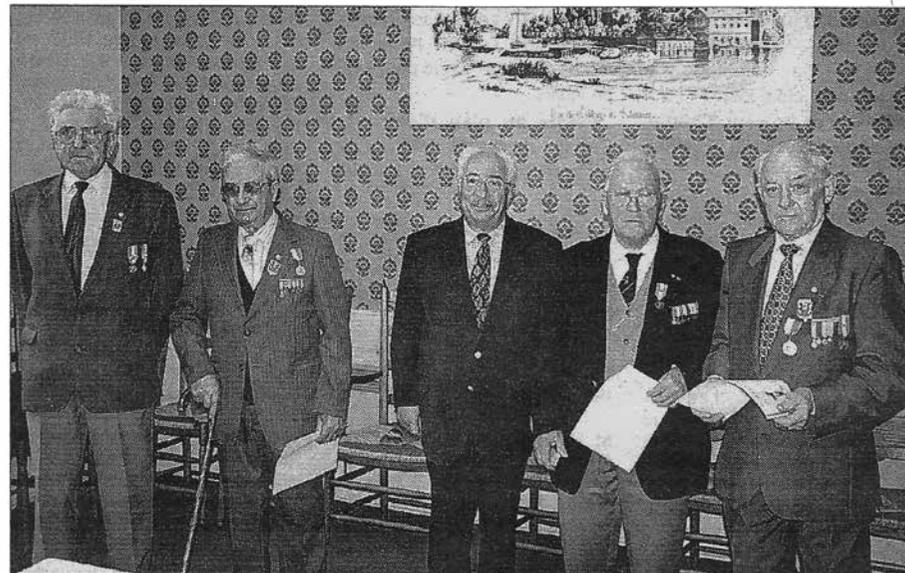
Nous avons confié au Comité de Solesmes du Souvenir Français la garde de notre drapeau pour qu'il soit toujours présent aux différentes cérémonies.

Nous remercions la municipalité de Solesmes de nous avoir accompagnés et soutenus pendant toutes ces années.

Christian de GRANDMAISON, Dernier Président

Bernard DENIAU, Dernier secrétaire

Commémoration du 8 mai à Solesmes 1998 Trois médaillés en hommage aux services rendus



M. Jean-Marie Tissot, maire, entourant les récipiendaires

Cérémonie du souvenir en ce 8 mai où trois Solesmiens ont été décorés pour services rendus à la nation : Joseph Girard, Marcel Boutruche et Hippolyte Janvier, le vétéran. Moment d'émotion.

Accompagné de la Batterie-fanfare de Solesmes, le cortège s'est dirigé vers le cimetière où un jeune enfant a déposé une gerbe en commémoration du 8

mai. Fanfare en tête, suivie des trois porte-drapeaux, tout le monde s'est retrouvé à l'hôtel de ville autour du maire, M. Tissot. Quelques mots car "il est bon que les enfants soient présents au cours de cette cérémonie pour qu'ils gardent le souvenir".

Il se tourne vers les "trois amis solesmiens pour leur rendre hommage". Joseph Girard, médaillé d'or de l'Amicale départementale des porte-drapeaux, pour 53 ans de bons et loyaux services ; Marcel Boutruche, pour 17 années au sein de la même association et au vétéran Hippolyte Janvier médaillé de bronze du Souvenir Français. Hippolyte Janvier est aussi président des Mobilisés depuis 1947 et a été 20 ans président de la Batterie-fanfare de Solesmes. Une cérémonie qui se termine, tradition oblige, sur le verre de l'amitié

Contact

Bernard DENIAU

Tél. : 02 43 95 58 00

Port. : 06 76 75 83 44

Le verger du pré sur l'eau

L'association, forte de ses 124 adhérents, va bientôt souffler sa première bougie. L'idée de planter 70 pommiers sur le terrain communal, face à l'IME, vient de M. le Maire, Pascal LELIÈVRE, qui m'a sollicité pour prendre la présidence.

La plantation a eu lieu le 5 décembre 2021 et à ce jour tous les arbres sont en bonne santé. Merci à Roland CHEVREUIL qui, à l'aide de la pelle de la CUMA, a effectué les pré-trous.

Merci également aux 25 bénévoles qui ont participé à la plantation malgré la météo capricieuse.

Il faudra 3 à 4 ans pour obtenir la première production de pommes à partir des différentes variétés qui ont été plantées : judaine, judeline, judor, bedan, binet rouge, bisquet, douce coët, douce moen et fréquin rouge.

Nous n'attendons pas 4 ans pour produire du cidre ! Ainsi le 4^{ème} dimanche d'octobre de chaque année sera organisé la fête du cidre (avec des pommes récoltées localement) sur la place de la mairie. Le support de cette manifestation sera une exposition de producteurs et d'artisans locaux. Buvette et restauration seront disponibles sur place.

Contact

Président Guy MAUGEAIS

Port. : 06 95 54 36 82



Solesmes Loisirs Culture (SLC)



La saison 2021-2022 est celle d'une reprise des activités. Après la mise entre parenthèses de certaines d'entre elles quelquefois, elle a permis à nos membres de retrouver le plaisir des moments de partage et de convivialité.

SOLESMES LOISIRS CULTURE propose une quinzaine d'activités où l'on rencontre souvent des adhérents pluridisciplinaires. Ceci laisse à penser que l'éventail proposé répond aux attentes d'un grand nombre.

En espérant que cela vous donne l'envie de nous rejoindre, découvrez la proposition des activités faites par SLC à travers la description qu'en font les responsables de sections.

Pour devenir membre de « Solesmes Loisirs Culture » il vous suffit de prendre une adhésion unique annuelle à l'association SLC, plus une cotisation à chaque section choisie. Cette dernière est variable en fonction de l'activité que vous désirez pratiquer.

Attention certaines activités ont un nombre limité de places. Pour en savoir plus rapprochez-vous des responsables de sections.

A très bientôt parmi nous !

JC PLAËTEVOET, *Président*



Pour en savoir plus

<http://slcassociation.canalblog.com>

[f https://www.facebook.com/solesmes.loisirs.culture](https://www.facebook.com/solesmes.loisirs.culture)

<http://www.solesmes72.fr/asso-f352-.html>

SLC Billard

Echanges de bons procédés*

La section billard fait partie de l'association Solesmes Loisirs Culture. Elle a été créée en février 2003 par M. Paul CERBELLE. L'association, à but non lucratif, a d'abord eu ses locaux dans l'ancienne école des garçons de Solesmes, 15 rue Jules Alain. Elle a été ensuite transférée dans la salle Augustin-Enjubault quand celle-ci été refaite par la mairie en octobre 2008. C'est là qu'elle réside actuellement.

A Solesmes, le jeu pratiqué est le billard français. Dans la grande famille du billard, la carambole désigne la variante française des jeux de queue et de bille. Comme la plupart de ses cousins, le billard carambole est issu des sports d'extérieur où le principe est de pousser des billes à l'aide d'une crosse vers un but formé par un arceau, sur une surface délimitée par un treillis.

Au fil du temps, ces sports en extérieur ont donné naissance au croquet pendant que les adeptes des parties en intérieur ont eu la bonne idée de placer les billes sur une table en pierre couverte d'un drap.

Vers la fin du XIX^e siècle, le billard carambole adopte la forme qu'on lui connaît actuellement, avec deux billes blanches, une bille rouge et une table de billard sans poche.

Le principe du jeu est simple, le joueur en place doit pousser une des billes blanches avec sa queue et parvenir à la faire entrer en contact avec les deux autres. La personne qui remplit cette condition marque un point et garde la main.

Unique au sein de la communauté de communes, la section de billard de Solesmes a compté au plus fort de son activité un effectif de vingt-six personnes dont quelques femmes. Les responsables de section ont été successivement messieurs Paul CERBELLE de 2003 à 2006, Jean-Paul MAILLOT de 2007 à 2020 et, depuis, Pascal COUBARD. L'activité du club s'est développée par l'acquisition d'un second billard en 2007 et la participation mensuelle comme coach sportif depuis plus d'une décennie de M. Jean-Michel LELARGE.

Depuis une quinzaine d'années Solesmes participe au championnat des retraités avec un noyau dur d'une dizaine de personnes qui s'entraînent sérieusement. Cette participation a permis au club d'être distingué en 2010 et 2012.

Le club accueille des joueurs de Sablé, Précigné, Solesmes, Malicorne et Parcé. Nous avons le souhait et la possibilité d'accueillir et de faire découvrir ce jeu particulièrement intéressant, prenant, ludique à tous joueur(e)s débutant(e)s ou chevronné(e)s. On peut apprendre à jouer en loisir, voire en compétition. Il existe déjà un tournoi interne fort sympathique ouvert à tous.

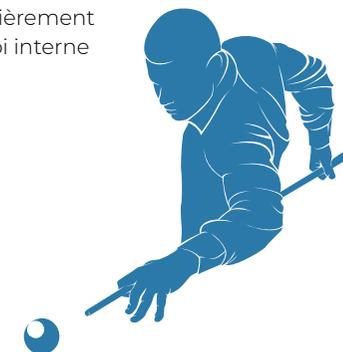
Venez nombreux ! Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements .

Contacts

Pascal COUBARD
Port. : 06 17 03 19 13

Ernest ROBIN
Tél. : 02 43 95 33 95

* Le procédé désigne l'embout fixé à l'extrémité de la queue de billard et formé d'une rondelle de cuir destinée à recevoir la craie, ou le bleu. Il permet de donner de l'effet aux billes.



SLC Club photo



La photographie fait appel à l'imagination et à la créativité du photographe pour capturer un moment, une scène, un portrait, un paysage.

La photographie est un art différent des autres car elle s'appuie sur la réalité.

En raison de la crise sanitaire, la projection annuelle des diaporamas de 2020 et 2021 n'a pas eu lieu courant octobre. Seul a eu lieu le diaporama à l'occasion de la remise des prix du fleurissement de Solesmes.

Les dates du diaporama 2023 seront les 13, 14 et 15 octobre.

Entrée gratuite, venez nombreux !

Contact

Patrick TROUILLET

Tél. : 02 43 95 07 53



SLC Encadrement et cartonnage

L'atelier Encadrement et Cartonnage de SLC a souhaité aller plus vite que la pandémie !

Nous avons fait notre exposition les 9 et 10 octobre 2021, très attendue autant par les adhérents que par les visiteurs. Le succès fut au rendez-vous ces deux jours. L'importante production de boîtages, de cartonnages et de cadres a traduit le plaisir de se retrouver pour créer et partager.

La vente de certaines réalisations nous a permis de remettre à l'Association des « Tamaris » du Foyer de Vie une aide financière pour mener à bien leur projet de « tandem à assistance électrique ».

Les cours ont lieu à l'Espace Jérôme-Gruet.

Contact

Anne-Marie BUSSON

Tél. : 02 43 95 74 78



SLC Informatique



Cette année nous avons pu assurer la totalité de nos séances tout en prenant soin de chacun en respectant les gestes barrières.

Depuis la rentrée de septembre nous disposons d'un point d'accès WIFI mis en place par la municipalité, que nous remercions pour les économies substantielles après l'arrêt de notre « box », et par conséquent pour la baisse de nos cotisations.

Nous nous retrouvons tous les jeudis de 9h00 à 11h30. La vingtaine de participants est partagée en deux groupes : un groupe « débutants » pour la découverte et l'apprentissage de l'outil informatique ; et un groupe « confirmés » pour une exploitation plus approfondie des nombreuses fonctions et des logiciels, aussi bien sur l'administration générale de l'ordinateur (Windows 10) que sur Internet et les courriels, le traitement de texte, le traitement de photos, les réseaux sociaux, mais aussi sur la téléphonie mobile (Android) et ses nombreuses applications et objets connectés.

Contacts

Gérald GAUCLIN
Port. : 06 82 34 67 16

Jean-Marie GUIMBERT
Port. : 06 04 43 62 06

SLC Gymnastique et yoga

GYMNASTIQUE

Douce

:: Le mardi
de 9h à 10h

Tonique

:: Le mardi
de 19h à 20h

Sans complexe senior

:: Le mardi de 10h15 à 11h15

Contact

Chantal TROTTIER
02 43 95 78 54

Evelyne DEBUIRE
06 26 64 42 67

Contact

Fabienne RENARD
02 43 95 13 57

Contact

Ghislaine ROBIN
02 43 95 33 95



YOGA

Et si vous aviez besoin de faire une pause ?

2 séances de yoga s'offrent à vous : le lundi après-midi, de 17h à 18h30 ou de 18h45 à 20h15, à la salle des fêtes de Solesmes. Ces séances, animées par Véronique PETIT-UZAC, apportent bien-être et détente. Elles sont énergisantes, adaptées en fonction des saisons et se terminent toujours par un temps de relaxation.

Contact

Sylvie GILLET
Tél. : 02 43 92 57 67



SLC Patchwork et Travaux d'Aiguilles

Les membres de la Section Patchwork et Travaux d'Aiguilles se réunissent tous les mardis de 14 h à 17 h dans une ambiance conviviale - Salle Jérôme-Gruier - Solesmes (sauf grandes vacances).

Toutes personnes intéressées par cette activité peuvent venir nous rejoindre en nous contactant.

Reprise des cours le 4 octobre 2022.



Contact

Michelle REMARS

Port. : 06 84 56 87 92



SLC Peinture

Depuis 2019 nous vivons une période assez particulière avec un bon nombre d'éléments qui auraient pu laisser présager une petite chute des effectifs et, à ma grande surprise, il n'en est rien. Au contraire, dans ce temps troublé, nous avons eu de nouveaux élèves et, comble de joie, qui s'accrochent et en redemandent.

J'ai également poursuivi en parallèle une petite série de conférences appelées « causerie » pour l'enseignement, en général, afin de ne pas rompre avec les leçons de notre histoire, comme autrefois lors des voyages-conférences à Paris durant une vingtaine d'années. Le but est de savoir lire des œuvres de Maîtres magistrales qui sont sous nos yeux. Chaque dessin des grands Maîtres est un régal pour le regard et l'intelligence. Au-delà de la représentation, il y a toute une histoire à découvrir par le mouvement, le rythme et l'émotion qui nous amènent vers le sujet.

Je dois dire un grand merci à Michel HIVERT d'avoir eu l'amabilité et surtout le courage d'être mon assistant en des moments pas toujours faciles. Il a pris sa fonction avec cœur et tout le groupe a tout de suite apprécié. Ainsi je lui laisse écrire les dernières lignes de cet article pour confirmer sa position.

Jean-Paul MAILLOT

Jean-Paul MAILLOT dirige l'école de peinture de Solesmes depuis plus de 30 années.

Ce lieu de rencontres et d'apprentissage des techniques de la peinture est devenu au fil du temps une perle rare, unique par son retentissement local.

Une vingtaine d'élèves très assidus s'y rencontrent une fois par semaine autour de sujets très divers.

J'ai l'honneur depuis cette année, à la demande de Jean-Paul, de l'assister à la direction de cet atelier. Je suis très heureux de partager et de dispenser mon modeste savoir, tout en le perpétuant dans l'esprit de son créateur.

Michel HIVERT

Contacts

Jean-Paul MAILLOT

Tél. : 06 32 05 43 47

Michel HIVERT

Tél. : 06 64 25 23 29



SLC Scrabble

Espace Jérôme-Gruet (parking après la Salle des fêtes), Bellevue.

Le club compte une vingtaine de membres.

Deux séances d'entraînement par semaine sont programmées :

- ⇨ le lundi à 20h, une partie (durée d'environ 2 heures)
- ⇨ le mercredi à 14h, deux parties dont une à vocabulaire courant.



Contacts

Nicole FOURNIER

Courriel : nicole50fournier@orange.fr

France CASTILLAN

Courriel : fillan.22@orange.fr

SLC Tarot

La section TAROT de l'Association « Solesmes Loisirs Culture » accueille une cinquantaine d'adhérents, des femmes et des hommes de tous âges qui viennent de la Sarthe et de deux départements voisins, la Mayenne et le Maine-et-Loire.

Les séances se déroulent dans la salle Enjubault les lundis et jeudis, de 14h à 18h, et le vendredi soir, de 20h à 24h. Vous êtes libres de venir quand vous voulez.

Tous les niveaux sont acceptés. Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement et de conseils pour progresser.

Les jeux se pratiquent à quatre selon les règles de la Fédération Française de Tarot. Les places aux tables de jeux sont tirées au sort.

La cotisation annuelle est de 15 € et les consommations gratuites. Le Club de tarot est prêt à vous accueillir à n'importe quel moment de l'année.



ACTIVITÉS INTERNES :

- Challenge annuel.
- Concours interne suivi d'un apéritif dînatoire en février 2023.
- Concours en Duplicata courant mai 2023.

ACTIVITÉS EXTERNES :

- Concours externes qui auront lieu les vendredis 18 novembre 2022 et 3 mars 2023 dans la salle des fêtes de Solesmes.

Contact

Paulette FERRAND

Tél. : 06 70 62 35 57

Stéphane GÉLOT

Tél. : 06 33 62 60 34

SLC Tennis

La section Tennis de « Solesmes Loisirs Culture » propose à ses adhérents la possibilité de pratiquer un tennis de loisir sur les deux courts de la commune. L'accès est possible à condition d'être inscrit à SLC, d'être adhérent de la section Tennis et d'avoir la clé du portillon.

Les inscriptions sont possibles toute l'année.

Grâce à l'aide des propriétaires du café-bar « La Solesmienne », 6 Rue Marchande, 72300 Solesmes (tél : 02 43 92 72 73), il vous est possible aux heures d'ouverture de prendre votre inscription annuelle SLC Tennis ou le forfait ½ journée.

Tous les renseignements se trouvent également sur le blog SLC :

<http://slcassociation.canalblog.com>.

Au plaisir de vous compter parmi nous .

Contact

Eric BRUNEAU

Tél. : 02 43 95 80 16



SLC Théâtre

Comme pour toutes les associations et leurs bénévoles, les années 2020 et 2021 ont été deux années difficiles.

2020. Le Théâtre de Solesmes avait choisi en juin de mettre en scène, aidé par leur metteur en scène professionnel, une pièce d'Eric ASSOUS « **Les hommes préfèrent mentir** ». Après de nombreuses soirées de répétitions, dont 17h passées avec notre metteur en scène, la Covid s'est invitée et nous a obligés à annuler nos représentations habituelles.

2021. A l'unanimité il a été décidé de continuer la mise en scène de cette pièce... Et après 24h de mise en scène professionnelle nous sommes une nouvelle fois dans l'obligation d'annuler nos séances, un acteur ayant eu un problème de dernière minute.

2022. Début du printemps devant le peu d'enthousiasme de certains acteurs de donner quelques représentations de « **Les hommes préfèrent mentir** » il a été décidé d'abandonner cette pièce et de choisir « **Espèces menacées** », très bonne comédie de Ray COONEY que nous espérons pouvoir vous présenter les 25, 26, 27 novembre et les 2, 3, 4 décembre 2022. En septembre reprendront les répétitions avec notre metteur en scène.



Contact

Frédéric TOP

Port. : 06 61 06 56 25

L'A.F.C.P fête ses 30 ans !



L'I.K.W prépare sa 10^{ème} rentrée universitaire...

Entretien avec le Père Gabriel Villemain, nouveau modérateur général de l'AFCP



Qui êtes-vous ?

Je suis prêtre du diocèse de Séez en Normandie, ordonné depuis 25 ans. J'ai découvert Aline Lizotte et l'A.F.C.P (Association pour la Formation Chrétienne de la Personne) à Solesmes en janvier 2006 lors de la session intitulée à l'époque « La personne consacrée comme affectivité ». Ce fut pour moi une révélation, presque un éblouissement ! Aussi ai-je suivi les autres sessions et les cours de l'I.K.W à Paris avec beaucoup d'intérêt. Cette formation fut pour moi la base anthropologique sur laquelle j'ai pu élaborer un ministère au service de la pastorale familiale par le Conseil Conjugal et Familial et la création de l'Association Au Torrent. Celle-ci

est partie d'une expérience très concrète d'accueil de jeunes et d'enfants en passe difficile et ne trouvant pas de structure d'accueil temporaire adaptée (www.au-torrent.fr). Cette œuvre du Torrent est en quelque sorte un fruit de l'AFCP.

Que proposent l'A.F.C.P et ses membres ?

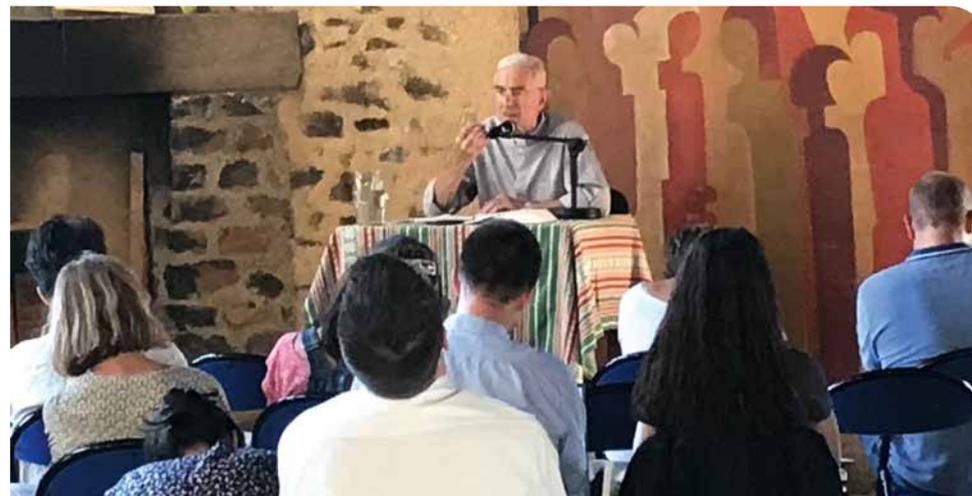
Enracinés dans l'expérience acquise au contact de l'humain, éclairés par les enseignements d'Aristote, de saint Thomas d'Aquin et de saint Jean-Paul II, nous proposons :

- Une formation à l'anthropologie au travers des sessions (« Amour-Sexualité-Vie-Chrétienne » à Solesmes) et de l'I.K.W (Institut Karol Wojtyła) qui propose à Paris un cycle universitaire en lien avec l'UCO d'Angers (Université Catholique de l'Ouest)
- Un accompagnement des personnes, raison d'être des formations proposées.

Pour développer le rayonnement de l'A.F.C.P, nous nous appuyons sur un vivier de membres actifs, mais encore sur nombre de solesmiens qui nous accueillent lors des sessions. Merci de tout cœur, amis solesmiens, vous qui donnez de vous-mêmes et de votre temps pour notre association.

Quels sont vos projets ?

Pour rester fidèles à notre fondatrice, Aline Lizotte, nous veillons à nous approprier son travail et sa lecture d'Aristote, de Saint Thomas d'Aquin et de Saint Jean-Paul II. Aline a une manière



Père François Potez - séminaire août 22

inédite de mettre en œuvre - et en chair dirais-je ! - cette pensée donnant un regard renouvelé sur le mystère de la personne humaine, « seule créature voulue pour elle-même et appelée à se réaliser dans le don libre et désintéressé de soi ». La maturité humaine et la maturité spirituelle se répondent mutuellement, en vue de préparer notre entrée dans l'éternité de Dieu, la joie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et notre joie !

2022 : Une année anniversaire !

Nous fêtons cette année un double anniversaire : les 30 ans de l'A.F.C.P et les 10 ans de l'I.K.W. Nous veillons à préparer et vivre ces anniversaires, ce rappel du passé, comme une invitation à ouvrir de nouveaux chemins au service de la personne humaine. En effet, « un vieux pommier ne donne pas de vieilles pommes » mais à chaque nouvelle saison, les fleurs et fruits recueillis suscitent un nouvel enthousiasme !

Et... si vous ne nous connaissez pas, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site (<https://asso-afcp.fr/>) voire même à sonner au secrétariat de l'A.F.C.P - 1 rue des Marbreries -, où notre dévouée Betty pourra vous recevoir et répondre à vos questions.

Contact

1, rue des Marbreries
72300 Solesmes
Tél. : 02 43 62 10 23

Courriel : session.afcp@asso-afcp.fr
Site : www.asso-afcp.fr

@AssoAFCP AFCP AFCP IKW

La Mission Locale

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Envie de faire une formation ? À la recherche d'un emploi ? Est-ce que vous avez pensé à la Mission Locale ?

En venant à la Mission Locale, vous trouverez une équipe attentive à vos besoins et vos projets professionnels. L'objectif est après un diagnostic, de trouver une solution adaptée à chaque situation en proposant un accompagnement global : orientation, formation, emploi, santé, logement, budget...

La Mission Locale Sarthe et Loir, c'est quoi ?

Située à La Flèche, Sablé-sur-Sarthe et Montval-sur-Loir, la Mission Locale Sarthe et Loir intervient en Sud Sarthe. L'équipe est composée de 35 salariés et nous accompagnons chaque année près de 1800 jeunes. Pour être au plus près des jeunes, nous avons également 16 permanences assurées par nos conseiller(ère)s dans les mairies, centres sociaux...

Des actions concrètes et des solutions adaptées...

À la Mission Locale vous rencontrerez un(e) conseiller(ère) qui vous accompagnera tout au long de votre parcours et vous guidera dans vos démarches. Vous pourrez participer à des ateliers (CV, lettre de motivation, gestion budget, accès à un logement, atelier sportif...), des simulations d'entretien de recrutement, des visites d'entreprises, faire des stages, rencontrer des employeurs, avoir accès à des offres d'emploi... Il est également possible de prendre rendez-vous avec notre psychologue et notre infirmière gratuitement et en toute confidentialité.

Pour bénéficier d'un accompagnement à la Mission Locale vous devez simplement avoir entre 16 et 25 ans et ne plus être scolarisé.

La Mission Locale Sarthe et Loir est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermée le jeudi après-midi).



Contact

La Flèche

Tél. : 02 43 45 23 08

Mail : lafleche@ml-sartheloir.fr

Sablé-sur-Sarthe

Tél. : 02 43 92 23 42

Courriel : sablesursarthe@ml-sartheloir.fr

Réseaux sociaux

Facebook : <https://www.facebook.com/MLSartheetLoir>

Instagram : <https://www.instagram.com/missionlocalesartheetloir/>

YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCYAhMgQ5-SloKjfbPTu5u7g>

Site web : www.ml-sartheloir.fr



Notre histoire

Solesmes en images 2021/2022



Accueil des nouveaux solesmiens - 20 octobre 2021



Chute d'un marronnier centenaire à l'abbaye St-Pierre - 20 octobre 2021



Remise des prix du fleurissement - 20 octobre 2021



Exposition de la section encadrement - Octobre 2021



Cérémonie du 11 novembre 2021



Congrès départemental du Souvenir français - 20 novembre 2021



Exposition artiste Anne Gruer - Décembre 2021



Plantation du verger du Pré sur l'eau - 7 décembre 2021



Remise des paniers gourmands le 16 décembre 2021

Solesmes en images 2021/2022



Marché de Noël - 22 décembre 2021



Cérémonie du 8 mai 2022



Bric à brac - 15 mai 2022



Concert San Salvador Cri Cri Plage - 21 mai 2022



Repas de la Saint-Jean - 25 juin 2022



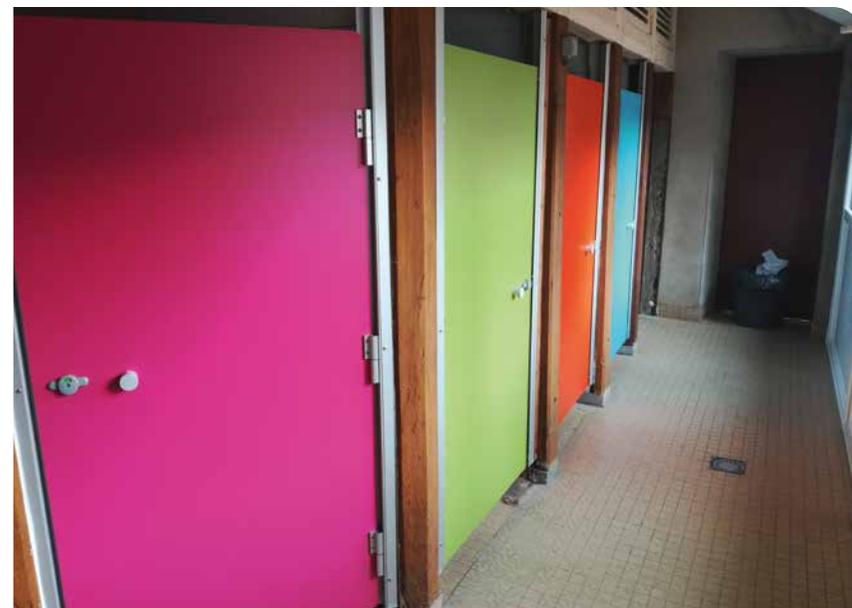
Opération argent de poche du 18 au 22 juillet 2022



Passage du jury du fleurissement communal - 21 juillet 2022



Opération argent de poche du 1 au 5 août 2022



Travaux de l'école Saint-Aquilin

Aux Couleurs du Temps, la barbière sémille !

Aurélié MENARD, qu'est-ce qui vous a amenée à la coiffure ?

Petite fille déjà, je portais un regard très admiratif sur les jolies personnes. Le temps était suspendu lorsque je coiffais avec bonheur mes poupées ou ma sœur, une passion naissait... Un peu plus tard, j'attrapais le temps libre donné par les vacances scolaires pour me précipiter dans le salon de coiffure de Précigné, village de mon enfance. A l'époque, le collègue ne proposait pas de stage de découverte du monde professionnel !

Votre métier n'était donc pas une question !

J'ai enchaîné ma formation : d'abord le lycée professionnel du Mans puis l'école de la coiffure pendant deux années et plusieurs stages. En préparant mon CAP, j'ai voulu développer ma qualification en ayant pour objectif d'obtenir le Brevet Professionnel.

Je travaillais alors en alternance dans un salon de la région, malheureusement ce fut une grande désillusion... Le climat relationnel était si tendu que j'étais découragée au point de vouloir abandonner ce métier dont j'avais pourtant rêvé. Je n'osais pas en parler à mes parents, m'obligeant à m'estimer chanceuse d'avoir trouvé un job. Mais c'était trop, j'ai donc abandonné pour errer professionnellement, de missions d'intérim en petits jobs...

Quel a été le renouveau ?

En décembre 2007, Katia PERON, propriétaire du salon de Solesmes avait besoin de renfort pour satisfaire ses clients pendant la saison des fêtes de fin d'année. Je me suis présentée, cela a très bien fonctionné, j'ai repris confiance, complété ma formation par des enseignements spécialisés : visagiste et chignon par exemple. Je suis restée fidèle au salon plus de dix années, pour en prendre les commandes en 2018 !

Qu'est-ce qui vous lie tant aux couleurs du temps ?

Deux choses essentielles pour moi : la clientèle et l'équipe. Sophie et moi avons été collègues pendant de nombreuses années, nous nous connaissons bien. Nous avons à cœur de porter de l'attention à nos clients, de leur donner le meilleur de nous-mêmes, que ce soit pour un rendez-vous régulier ou bien le jour d'une cérémonie. Et ils nous le rendent bien, nous travaillons dans un esprit familial. Nous gardons le lien au travers de notre page facebook, qui a été fort utile pendant les périodes de confinements. Nous aimons imaginer des animations, proposer des services innovants.



Vous voulez parler de l'espace barbier ?

Oui, c'est un nouveau soin qui a du succès. Les hommes ont pris conscience de l'élégance d'une barbe bien rasée et apprécient d'être accueillis dans une ambiance cosy et chaleureuse pour un moment de détente et beauté.

Nous sommes également engagées dans une démarche éco-responsable : nous travaillons de plus en plus avec des produits d'origine végétale. Adhérentes de l'association « Coiffeurs Justes », nous collectons les cheveux coupés afin de les destiner au recyclage (isolation thermique, fertilisants, pièges à hydrocarbures).

Comment concilier vie de cheffe d'entreprise et vie familiale ?

L'acquisition du salon, encore récente, a demandé un investissement financier important, la crise sanitaire a freiné notre élan. Mais je suis heureuse de pouvoir accueillir Laurine, troisième professionnelle au salon, et nous élargissons nos horaires d'ouverture au lundi de 14:00 à 18:00. Nous sommes également fières de notre apprentie Maëlys qui vient d'obtenir son CAP. L'année 2022 a offert un magnifique cadeau à mon fils Léandre : sa sœur Diane est née le 29 janvier dernier. J'organise donc au mieux mon temps pour alterner coupe choux et bouts de choux !

Thierry QUANTIN

Rencontre avec Pascaline VANNIER - Directrice de l'Office de Tourisme Vallée de la Sarthe

Comment décrivez-vous votre parcours ?

Née en Mayenne, passionnée par les langues étrangères, les découvertes de nouvelles géographies et le patrimoine culturel en général, j'ai décidé de m'orienter vers un BTS Tourisme. J'ai donc étudié à Saint-Malo, pendant deux années.

Ensuite, j'ai eu à cœur de m'intéresser au développement des territoires et plus précisément à la ruralité, dans sa dimension sociologique. J'ai donc enrichi ma formation pendant trois années à l'ESTHUA –École Supérieure de Tourisme et d'Hôtellerie à l'Université d'Angers dans le cadre d'un Master Chef de projet et Conseil en développement touristique.

En 2005, j'obtiens mon premier poste de chargée de mission, à l'agence de développement touristique de la Vallée du Loir. J'ai alors grandement gagné en compétences et en organisation : élargissement de l'offre touristique, maillage des randonnées pédestres, création d'un parcours nautique sur le Loir.

2014 marque la fusion des Offices de Tourisme de la Vallée du Loir et de l'Agence de Développement. L'objectif était de proposer un guichet unique au visiteur, d'être plus visible, notamment pour les activités de cyclotourisme, et de travailler sur l'offre numérique. Progressivement je découvre la relation directe avec les prestataires et les fonctions d'accueil du public.

Puis vous arrivez en Vallée de la Sarthe ?

En septembre 2017, je suis missionnée pour mettre en œuvre le projet de créer une Société Publique Locale (SPL) dont la mission première est la gestion de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Sarthe. Les élus des Communautés de communes du Pays de Sablé, Val de Sarthe et Loué/Brûlon/Noyen souhaitaient, eux aussi, évoluer vers une fusion de l'association de développement de la Vallée de la Sarthe et de leurs trois offices de tourisme. Aujourd'hui, je suis la directrice de cette structure qui compte 8 permanents. Avec pour première mission l'accueil mais aussi la proposition de solutions d'hébergements (gîtes, camping, hôtels) et la gestion des ressources financières. La taxe de séjour, qui représente à elle seule un budget de 70 000€ sur le territoire, est entièrement affectée à notre budget promotion.

Aujourd'hui en 2022, la Société Publique Locale (SPL) de développement touristique de la Vallée de la Sarthe s'articule autour de trois missions : 1-Gérer l'Office de Tourisme ; 2-Développer l'offre touristique, par exemple avec le plan vélo et l'accueil des camping-cars ; 3-Exploiter des équipements ou services touristiques. Nous assurons tout le volet commercial (billetterie, boutique...) du musée de la faïence et de la céramique de Malicorne-sur-Sarthe.

Quelques mots à propos de l'antenne saisonnière de l'Office de Tourisme à Solesmes ?

C'est un bureau dynamique et important : le nombre de contacts a progressé de 60% entre 2019 et 2021 et la fréquentation à Solesmes représente 43% de l'ensemble des contacts de l'Office de Tourisme Vallée de la Sarthe.

Quel est votre rêve professionnel ?

Notre rivière est la véritable colonne vertébrale d'un territoire au riche capital environnemental et patrimonial. Une offre développée autour de l'itinérance et des activités de plein air intéresse non seulement le visiteur qui souhaite laisser la voiture de côté, mais également nos habitants présents toute l'année !

Le territoire regorge de parcours pédestres parfaitement balisés et entretenus. Maintenant, j'imagine des voies cyclables bien signalées, balisées, protégées ainsi que des aménagements et activités encore plus nombreux sur la voie d'eau. En matière d'offre de parcours cyclables, nous avons du retard.

Notre pays est déjà reconnu comme une étape par les touristes de passage, notre volonté est que notre formidable territoire soit également perçu comme une destination touristique. Avec, en corollaire, des retombées économiques évidentes.

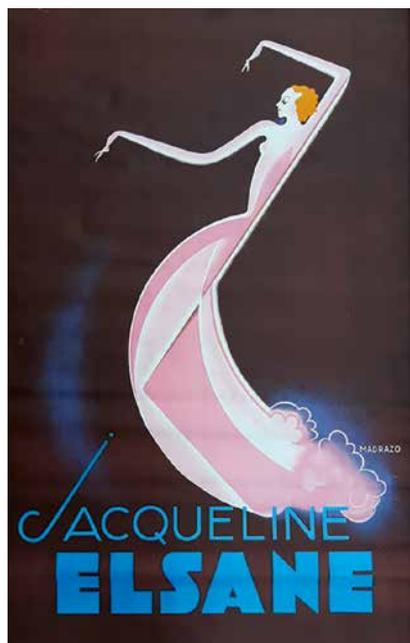
Déterminée, besogneuse et persévérante : quelle est votre devise ?

Plutôt une citation d'Émile Zola : « Rien ne développe l'intelligence comme les voyages ».

Thierry QUANTIN



Miss ELSANE, vertigineuse trajectoire d'une enfant... de la malle



Il y a 25 ans, à la maison de retraite Saint-Michel, s'éteignait Else JAECKEL. De nationalité Allemande, née en Pologne en 1906, elle ne laissa aucun héritier. Tous ses biens, sans grande valeur marchande, furent donc dispersés. Des trois malles qui conservaient probablement les souvenirs d'une vie étincelante, une seule fut miraculeusement sauvée et confiée par le notaire à Madame SALESKY, laquelle avait temporairement accueilli Mme JAECKEL à son arrivée à Solesmes.

De cette malle, à l'odeur de poussière et de renfermé, surgit pourtant un trésor de photographies en noir et blanc, d'articles de presse, de belles affiches d'époque, de documents officiels, de correspondances manuscrites, autant de témoins d'une vie bouillonnante et d'effervescence artistique.

Une découverte époustouflante comme un saut de trapèze volant, avec le romantisme d'une

arabesque de ballet et la magie d'un numéro de cirque.

Dès l'adolescence, dans les années 20, Jacqueline ELSANE, ou plus simplement Miss ELSANE, qui deviendra le nom de scène d'Else JAECKEL, brille très tôt dans l'univers de la danse. Rapidement, elle incarne le mouvement artistique allemand « Die Neue Sachlichkeit » : La Nouvelle Objectivité.

Elle enchaîne les spectacles, successivement choisie comme meneuse de revue, puis élue première vedette au ballet du music-hall « L'Empire » à Paris. Continuellement inventive, elle emporte le spectateur dans sa création de danseuse araignée au Casino de Paris. Son talent n'a d'égal que sa beauté.

Elle est très vite remarquée par les célèbres Frères Amar. Ils devinent en ELSANE le potentiel à la fois artistique et acrobatique d'une jeune femme d'une grâce hors du commun, mue par un caractère impétueux. Elle possède les atouts indispensables pour affronter le monde impitoyable du cirque.

Elle accepte alors de se plier au travail de forçat infligé par Louis RAINAT. Celui-ci est reconnu pour enflammer le monde de la gymnastique aérienne en voltigeant d'un trapèze à l'autre. Il est également surnommé cyniquement le 'briseur de filles', tant sa méthode d'enseignement tient beaucoup plus du dressage de fauves, que d'une pédagogie douce alternative...

En 1949, notre artiste débute aux Pays-Bas avec le cirque de Frans Mikkenie, puis tutoie les coupes des plus prestigieux chapiteaux : Cirque des Frères Amar, Cirque Medrano à Paris, Cirque Arnold en Angleterre. A l'âge de 52 ans, à l'entrée du Cirque Sarrasani à Berlin, le badaud reste muet, bluffé d'apercevoir la blonde acrobate évoluer sous la flèche d'une grue à 50 mètres de hauteur, l'équivalent du sommet d'un building de 20 étages ! Au Cirque Price en Espagne, on la surnomme « La manollette du Trapèze » en référence au célèbre matador qui révolutionna la tauromachie en introduisant de nouvelles passes dans sa quête d'esthétique. Après le Cirque Zerbini en Afrique du Nord, elle évolue en fin de carrière aux Cirques Maladoli, Fusterino puis au zénith du célèbre Cirque d'Hiver de Paris.

Tous les publics d'Europe, d'Algérie, des Émirats frissonnent, retiennent leur souffle et l'acclament. Éblouie par le balancement de Miss ELSANE, en équilibre sur les mains, passagère d'un trapèze élancé à plus de vingt mètres du sol, ou bien suspendue par le seul coup de pied ou ses talons nus. Sans sécurité de surcroît ! Comment ne pas succomber au charme indéfinissable de l'artiste lorsqu'elle monte à l'assaut du trapèze en robe de bal, un grand éventail de plumes à la main ? Miss ELSANE : la performance et l'élégance d'une artiste accomplie.

En s'échauffant un jour de décembre 1958, c'est l'accident : une vertèbre est brisée. Adieu à la voltige et aux feux de la rampe. Pour autant, il est inconcevable pour l'artiste de s'effacer derrière la gardine (rideau séparant les coulisses de la piste). Nommée Directrice artistique du cirque Maladoli, elle continue de travailler, au sol désormais, pour présenter les exercices des majestueux chevaux empanachés. Les tournées se suivent.

Plus tard, sa vue déclinant, ELSANE songe à jeter l'ancre. Sa fidèle compagne de route reste depuis toujours sa foi chrétienne. Après le trapèze, pourquoi pas l'ascèse à Solesmes ? Et puis elle connaît bien un certain Pierre REVERDY... C'est donc décidé, au terme d'échanges animés avec l'abbaye Saint-Pierre, elle négocie l'acquisition d'un terrain pour y construire sa maison, allée du Puits au Moines.

La maison de retraite Saint-Michel fut sa dernière demeure. Elle laissa le souvenir d'une personne généreuse, apportant notamment son soutien précieux aux associations de non-voyants. D'aucuns sourient en la revoyant régulièrement pratiquer sa gymnastique à la vue de tous dans les couloirs !



Le Petit Prince de SAINT-EXUPÉRY disait : « Les étoiles sont éclairées pour que chacun puisse un jour retrouver la sienne ».

Miss ELSANE, star sublime d'un univers enchanteur, allait emporter avec elle toute sa mémoire dans les étoiles. Fort heureusement, grâce aux meilleurs auspices de Madame SALESKY, de Monsieur Lionel EPAILLARD, solesmien journaliste et passionné de cirque, et de son ami Monsieur Denis GRANAI, grand collectionneur parisien du monde circassien, nous avons retrouvé un peu d'éclat de l'étoile.

Grand merci à Monsieur Dany SUTTER, solesmien, qui nous a rapproché de Monsieur Denis GRANAI, intarissable sur l'histoire du cirque, et qui nous propose de nourrir une belle exposition au futur Espace du Rôle, pour notre plus grand plaisir.

Thierry QUANTIN



Établissements MICHARD, l'entreprise sur le gâteau

En enroulant les ronds-points de la zone industrielle, qui ne s'est pas interrogé sur l'activité des établissements MICHARD Pays de Loire ?

Monsieur Pascal JAMIN, directeur du site, nous ouvre grand les portes de son immense magasin. La distribution de produits destinés aux artisans boulangers-pâtisseries et restaurateurs est le cœur de métier de l'entreprise familiale depuis trois générations.



Depuis 50 années, l'entreprise régionale bretonne installée à Vannes met son savoir-faire au service des métiers de bouche et propose aujourd'hui plus de 5 000 références de produits en sucré, salé, sec, frais ou surgelé, également des articles de décoration ou d'emballage. A l'exception des farines, qui demeurent l'apanage des minoteries.

C'est en 2009, que le deuxième site s'installe à Solesmes, pour desservir les clients du secteur géographique : Angers-Laval-Le Mans. En 2020 l'entreprise MICHARD - Pays de Loire, qui compte une cinquantaine de collaborateurs, double sa surface de stockage pour atteindre 4 000 m². Avec le double objectif de mieux servir ses clients tout en anticipant les normes d'hygiène et environnementales.

Tandis que les boulangers-pâtisseries travaillent au quotidien avec *le chinois*, offrent leurs douces *viennoiseries*, nappent les *génévoises*, ou montent les glaces à *l'italienne*, les établissements MICHARD s'approvisionnent uniquement auprès de producteurs locaux ! Pour exemples les œufs de Loué, les fruits des vergers de Champigné, ou encore les produits de charcuterie de Vibraye.

Proximité, sélection de produits de qualité et service de livraison optimal sont les impératifs que se fixent les établissements MICHARD pour garantir l'objectif 100 % satisfaction. « Honorer » les boulangers-pâtisseries de notre région, au saint-patron éponyme !

Thierry QUANTIN

La Compagnie KOKESHI en rési'danse à Solesmes



Solesmes, partenaire de l'Entracte, a donc mis sa salle des fêtes à disposition de KOKESHI pendant une semaine, au mois de mai dernier, troisième étape de travail en immersion pour les danseuses.

La compagnie KOKESHI, traduction du mot «poupée» en Japonais, remporte un succès certain en 2017 avec son premier spectacle : «Plume», véritable plongée dans les tendres premiers jours de la vie et des liens qui unissent l'enfant à sa mère. Puis, dans la deuxième pièce : «Joues roses» en 2020, elle explore les relations intergénérationnelles entre femmes. Capucine LUCAS garde en tête sa volonté de créer des spectacles destinés à un public familial, notamment aux enfants dès l'âge de 4 ans, avec un format adapté de 40 minutes. Il lui faut aller à l'essentiel, impacter dès les premières secondes. « La danse, un minimum d'explication, un minimum d'anecdotes, et un maximum de sensations » aimait à dire Maurice BEJART.

La prochaine pièce en cours de création, et dont la sortie est prévue en mars 2023, est baptisée « Ronces ». Maman de trois enfants, Capucine LUCAS traduit dans sa nouvelle création artistique les interrogations rencontrées par ses trois filles qui grandissent.

Tour à tour héroïnes, sorcières, des femmes en recherche d'identité évoluent d'un univers quotidien vers un monde fantastique au cœur d'une forêt imaginaire, chacune incarnée par un animal totem. Il reste beaucoup de travail sur la scénographie : les décors, les costumes et la musique doivent encore magnifier la chorégraphie qui requiert une cohérence et une grande exigence esthétique.

Soyons donc attentifs à l'agenda de l'Entracte, qui programmera probablement un jour la compagnie KOKESHI. Nous pourrons alors découvrir et apprécier son nouveau spectacle, en partie élaboré à Solesmes, village provi'danse pour la création !

Thierry QUANTIN

Scène conventionnée avec le Ministère de la Culture depuis l'an 2000, et depuis 2019 avec la mention « Art en territoire », l'Entracte est avant tout un lieu de promotion et de diffusion des arts de la scène : musique, théâtre, danse.

Dans sa quête de spectacles de qualité qu'il souhaite ensuite proposer chaque année au public sabolien, Monsieur Yannick JAVAUDIN, Directeur de l'Entracte, a découvert une pépite d'esthétique à l'occasion du Festival d'Avignon : la compagnie de danse nantaise KOKESHI.

Désireux de favoriser la diversité et d'encourager les arts du territoire, il propose à Capucine LUCAS, danseuse et chorégraphe de la compagnie, de lui apporter son soutien pour sa nouvelle production, et de l'accueillir pour monter son prochain spectacle.



Un nouveau stade pour Jean-Luc GAULAIN

L'heure de fin du temps réglementaire a sonné pour Jean-Luc GAULAIN, arrivé cette année au stade de la retraite.

Ayant rejoint l'équipe des services techniques en 2005, chargé de l'entretien des espaces verts, des bâtiments municipaux et du fleurissement, il n'est jamais loin de nos regards et chacun d'entre nous se souvient l'avoir croisé au détour de notre village.

Au stade initial, rien ne le destinait à cette fonction publique territoriale. Cependant, après vingt années professionnelles à travailler dans le secteur de l'industrie automobile comme ajusteur-mouliste, Jean-Luc entreprend sa reconversion. Passer au stade suivant : travailler en plein air.

Educateur sportif auprès des jeunes, entraîneur acharné des équipes de foot de St-Denis-d'Anjou, Sablé puis Solesmes, c'est bien l'univers des stades de football qui passionne Jean-Luc depuis toujours.

Alors à Solesmes, Jean-Luc mettra un point d'honneur à entretenir et maintenir les 8000 m² du terrain du même nom, afin d'accueillir les équipes dans les meilleures conditions de jeu.

Jean-Luc possède toutes les clés de réussite des aménagements des terrains de sports. Là aussi, à tous les stades d'entretien : arrosage, défeutrage, carottage, regarnissage, sablage, tonte... Ne rien laisser au hasard, c'est tout le secret d'un magnifique stade...« Gaulainpique » !

D'ailleurs, c'est bien le niveau olympique que côtoie Jean-Luc qui a couru le marathon de Rennes en 2021 en compagnie de sa fille, arrivés au stade supérieur mythique de quatre heures !

Bravo Jean-Luc et merci pour ces années de services dans notre commune. Coup de sifflet sur la ligne de départ à la retraite : le stade ultime !

Thierry QUANTIN



Les maisons fleuries 2022

→ 1^{ère} catégorie : Maisons de bourg ou de lotissement avec jardin visible de la rue

1 ^{er}	M. et Mme Daniel FERRAND	15 clos de la Fontaine
2 ^e	M. et Mme Gérard DELORME	15 rue Marchande
3 ^e ex aequo	M. et Mme Roger BRUON	15 allée Saint Clément
3 ^e ex aequo	M. et Mme Thierry CRUZ	11 allée Dom Edouard Clerc
5 ^e	M. et Mme Christian MAIGNAN	39 rue Angevine
6 ^e	M. et Mme Bruno POIRRIER	5 allée du Maine
7 ^e ex aequo	M. et Mme Bachir LAOUAR	41 route de Beaucé
7 ^e ex aequo	M et Mme Michel REZE	4 rue Saint Aquilin
7 ^e ex aequo	M, Roger SAMOYEAU	6 rue Saint Aquilin
7 ^e ex aequo	M, Robert FORTIN	11 clos de la Butte
7 ^e ex aequo	M et Mme Patrick JULIOT	46 allée du Puits aux Moines

→ 3^{ème} catégorie : Hôtels - Restaurants

1 ^{er}	Le Grand Hôtel Mme Marie JAQUET	16 place Dom Guéranger
2 ^e	La Galetterie M. et Mme GEORGET	1 rue du Pont
3 ^e	Le Bœuf Fermier M. NICOLAS	12 rue Marchande



La maison de M. et Mme CRUZ



Le Grand Hôtel de Mme JAQUET

Etat civil 2021/2022

Naissances

Mathilde TESSIER	2 octobre 2021
Charlie LOUTELLIER FERRAND	21 octobre 2021
Eugénie DIAMÉ	23 novembre 2021
Maélo DOMONT EVEILLEAU	15 décembre 2021
Tiana LAOUAR	4 janvier 2022
Léon ROINET	24 janvier 2022
Romane FROGER	18 février 2022
Gabin LEBLANC	22 mars 2022

Mariages

David VOULAMA et Louise FORGET	6 novembre 2021
Romarc JOLY et Odile LAUNAY	5 février 2022
Daniel JOYEAU et Marie- Noëlle COURMARTIN	9 juillet 2022
Valentin GAUTIER et Léa LEMERCIER	9 juillet 2022
Antoine DABOUIS et Mélanie HOUEDEMOND	16 juillet 2022
Florian GASTINEAU et Valauris ROUSSEAU	30 juillet 2022
Pierre LE MASSON et Léa CHOTARD	5 août 2022
Sébastien MINGUET et Aurélie GILLET	27 août 2022

Décès

Gwenaëlle SILVY épouse TARDIEU de MALEISSYE-MELUN, 50 ans	27 septembre 2021
Germaine MARTEAU, épouse LETESSIER, 88 ans	24 octobre 2021
Paul COMPAIN, 90 ans	5 novembre 2021
Bénédicte EYNAUD de FAY épouse LOYZEAU de GRANDMAISON, 85 ans	27 novembre 2021
Marie-Paule HUBERT, 77 ans	2 décembre 2021
Marcel BEAUPLÉ, 91 ans	4 décembre 2021
Andrée PICHHAULT, 93 ans	5 décembre 2021
Danièle BRESSON, veuve SAMPER, 77 ans	21 décembre 2021
Renée SIMIER, veuve GASTE, 101 ans	24 décembre 2021
Marie-Louise PICROUILLERE, veuve JEUSSEAUME, 90 ans	6 janvier 2022
Christiane BARTHE, 92 ans	18 janvier 2022
Marie-Louise PLANCHENAUT veuve VIELLE, 100 ans	30 janvier 2022
Christian GUILAUME, 92 ans	15 février 2022
Rémy LENOIR, 90 ans	19 mars 2022
Yvette LANDAIS, veuve COMPAIN, 84 ans	3 avril 2022
Régine MACORIC, 86 ans	15 avril 2022
Jean-Claude LACHUER, 71 ans	28 avril 2022
Fernand THIBAUT, 98 ans	27 mai 2022
Patrice VIAU, 71 ans	8 juin 2022
Jean MALHERBE, 89 ans	4 juillet 2022
Yvette FISSON, veuve CHAILEU, 85 ans	9 juillet 2022
Jean MATHIEU, 88 ans	24 juillet 2022
Laure LEMONNIER de LORIERE, veuve BOLLÉE, 94 ans	7 août 2022
Gérard CALAIS, 90 ans	2 septembre 2022



Directeur de publication :

Pascal LELIÈVRE

Responsable du Comité de lecture :

Thierry QUANTIN

Membres : Hélène CONGARD, Père Jean-Philippe DUVAL, Pénélope FILLON, Yvette GIBON, Marie JAQUET, Myriam LAMBERT, Sandra LEROY et Frédéric TOP

Rédaction et mise en page :

Dany TAILPIED / ID BLEUE

Photo de couverture : Marie-Line BURGUIÈRE

Photos : Associations - Commune de Solesmes - Nicole et Patrick TROUILLET

Charte graphique, conception et impression :

Id Bleue - 02 43 95 48 37

Tirage : 700 exemplaires sur papier provenant de forêts gérées durablement

Dépôt légal : Novembre 2022

Distribution : Commune de Solesmes